



POLITIQUE FAMILIALE

VILLE DE SAINTE-ADELE

Mai 2006

Table des matières

PRÉAMBULE	4
LA VILLE DE SAINTE-ADELE : UN BRIN D'HISTOIRE	7
QU'EST-CE QU'UNE POLITIQUE FAMILIALE ?.....	8
D'où vient cette initiative?.....	8
Principes directeurs de la politique familiale.....	8
Qu'est-ce qu'une mesure qui s'adresse à la famille?	9
Penser et agir famille.....	10
Pourquoi réviser la politique familiale?	100
MÉTHODOLOGIE	111
Comité famille.....	111
Documentation	111
Bilan des réalisations	111
Cueillette de données.....	111
Plan d'action.....	122
PRINCIPES DIRECTEURS POUR GUIDER LES GROUPES DE DISCUSSION	122
CHAPITRE 1	14
BILAN DE LA POLITIQUE FAMILIALE 2000-2005	14
1.1 Révision des éléments initiaux	15
1.2 Sommaire des réalisations 2000-2005.....	15
1.3 Diagnostic.....	188
1.4 Observations, recommandations.....	188
CHAPITRE 2.....	200
PORTRAIT DES FAMILLES DE SAINTE-ADELE	200
2.1 Portrait actualisé des familles de Sainte-Adèle	211
2.1.1 Le nombre de résidents.....	211
Figure 1 - Population de Sainte-Adèle dans la MRC	211
Figure 2 - Évolution du nombre de résidents.....	211
2.1.2 La composition des ménages	222
Figure 3 - Répartition démographique en fonction de l'âge.....	222
Figure 4 - La composition des ménages.....	233
2.1.3 La langue d'usage	233
Figure 5 - Langue d'usage	233
2.1.4 La scolarité.....	244
Figure 6 - Scolarité.....	244
Figure 7 - Scolarité Sainte-Adèle	244
2.1.5 Le revenu moyen.....	255
Figure 8 - Revenu médian	255
Figure 9 - Seuil de faible revenu	266
Figure 10 - Revenu des résidents.....	266
2.1.6 La situation du logement	277
Figure 11 - Logement	277

2.1.7 Les caractéristiques socio-économiques	288
2.1.8 Les loisirs	29
CHAPITRE 3.....	300
PLANIFICATION DE LA POLITIQUE FAMILIALE 2006-2009.....	300
3.1 Définition de la famille à Sainte-Adèle.....	311
3.2 Le comité famille.....	322
3.3 Les valeurs qui moulent la politique familiale actuelle.....	322
3.4 Les axes d'intervention.....	333
3.5 Objectifs généraux	344
3.6 Plan d'action 2006-2009.....	355
CHAPITRE 4.....	500
CONDITIONS DE RÉUSSITE	500
4.1 Comment mettre sur pied et assurer le suivi de la politique familiale	511
4.2 Grille de suivi.....	533
ANNEXE 1 : MEMBRES DU COMITÉ FAMILLE ET GROUPES DE DISCUSSION.....	566
ANNEXE 2 : TABLEAU DES SEUILS DE FAIBLE REVENU (2004).....	577
Figure 12 - Seuil de faible revenu	577
ANNEXE 3: BILAN DU PLAN D'ACTION - POLITIQUE FAMILIALE 2000-2005.....	58

PRÉAMBULE

En l'an 2000, la ville de Sainte-Adèle devenait la première municipalité de la MRC des Pays-d'en-Haut à se doter d'une politique familiale, pour soutenir les familles de son milieu. Un premier plan d'action, précisant des mesures spécifiques aux familles, était mis de l'avant.

Depuis, des changements notables ont marqué l'évolution des familles. Afin que la politique familiale reflète la réalité d'aujourd'hui, un processus de révision de la politique mise en place en 2000 devenait nécessaire.

Nous sommes fiers aujourd'hui de vous présenter cette politique révisée. Elle fera l'objet de suivis continus et sera en vigueur jusqu'en l'an 2009 (inclusivement).

Pour revoir le portrait dessiné il y a cinq ans, la ville de Sainte-Adèle a bénéficié d'une subvention, en provenance du Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.

Sous les recommandations du conseil de ville a confié à la Coopérative de travail Essor Conseil la mise à jour de la politique familiale initiale.

La démarche présentée dans ce document s'inscrit dans un processus consultatif dont l'objectif est de bien planifier les interventions municipales en vue du mieux-être des familles, dans un esprit « Penser et Agir familles ». Il s'agit de doter la municipalité d'une vision reflétant les valeurs et les intérêts des citoyens et des familles. Il faut également façonner et renforcer les partenariats entre les organismes et la Municipalité, afin de favoriser le bien-être et la qualité de vie des familles de notre milieu.

Afin d'assurer la conformité du processus de révision, les membres de la Coopérative de travail Essor Conseil ont sollicité la participation du Carrefour d'action municipale et famille qui a soutenu le projet en offrant de la formation et en fournissant de la documentation et certains outils d'analyse. Une consultation a été menée. Un nombre important d'acteurs se sont prononcés pour définir les besoins des familles adéloises.

La ville de Sainte-Adèle tient à remercier tous ceux qui ont participé au processus de la réalisation de cette politique 2006-2009, notamment les membres du comité famille, les participants aux groupes de discussion, les membres de la table de concertation de Sainte-Adèle ainsi que les chefs de services de la municipalité.

Il incombe maintenant à tous les citoyens de faire vivre les intentions de cette politique. Nous invitons donc tous les adélois à prendre connaissance des principes de cette politique et à faire part de tout commentaire à cet égard à l'adresse suivante :

Direction générale de Sainte-Adèle
1381, boulevard de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle, Québec
J8B 1A3

Ou à l'adresse électronique suivante :
dirgenerale@ville.sainte-adele.qc.ca

LA VILLE DE SAINTE-ADELE : UN BRIN D'HISTOIRE...

La colonisation du territoire des Pays-d'en-Haut remonte au XIX^e siècle. À l'époque, plusieurs colons fuyaient la rébellion de 1837. D'autres s'établissaient dans les territoires nouvellement ouverts des Laurentides, dans le cadre d'un effort pour contrer la crise agricole de la Vallée du Saint-Laurent et l'exode des populations vers les États-Unis.

Le premier noyau de villageois s'établit sur le site de l'actuelle église de Sainte-Adèle, qu'on appellera Sainte-Adèle-en-Haut. Un développement rural se constitua aussi le long de l'ancienne route 11, parcelle que l'on nomme maintenant rue Valiquette, qui deviendra Sainte-Adèle-en-bas. Le secteur de Mont-Rolland était alors appelé Morinville, en hommage à son fondateur, Augustin-Norbert Morin.

L'arrivée du chemin de fer, en 1892, bouleverse l'activité économique, en ouvrant la voie au développement de l'industrie touristique. Plusieurs paysans abandonnent leurs terres au profit des touristes et des villégiateurs. Il faudra patienter jusqu'en 1927, alors que le petit train se transforme en train à neige, pour voir déferler les premiers touristes d'hiver. Ceux-ci débarquent à la gare qui portait et garde toujours le nom de gare de Mont-Rolland.

Sainte-Adèle commence à s'industrialiser grâce à l'implantation, en 1903, de l'usine de papier fin La Rolland. En 1918, le secteur Mont-Rolland se sépare de Sainte-Adèle. Ces deux villes se réuniront à nouveau lors de la fusion de 1997.

Le parachèvement de la route 11, en 1945, et le prolongement de l'autoroute des Laurentides de Saint-Jérôme à Sainte-Agathe, en 1964, suscitent de nouveaux essors. Des commerces s'implantent graduellement aux abords routiers et le phénomène de la villégiature prend toujours plus d'ampleur.

Depuis quelques années, même si la proportion de villégiateurs reste importante, l'ampleur de cette clientèle a cédé le pas aux nombreux « Baby boomers » qui sont venus s'installer en permanence sur notre territoire.

En 2005, Sainte-Adèle fêtait son 150^e anniversaire.

QU'EST-CE QU'UNE POLITIQUE FAMILIALE ?

En se dotant d'une politique familiale, une municipalité s'engage à intégrer à ses activités des actions visant l'amélioration de la qualité de vie de ses familles.

Une politique familiale est à la fois un cadre de référence pour la municipalité et ses partenaires, un guide de planification et un outil de suivi par lequel on dresse le portrait des familles en définissant leurs besoins.

D'OÙ VIENT CETTE INITIATIVE ?

Dans les années 80, le gouvernement du Québec réalisait une consultation publique sur la gestion des questions familiales. À cette occasion, les municipalités furent interpellées pour désigner, au sein de leur conseil, une personne élue « responsable des questions familiales ». Par cette nomination, il était souhaité que la personne responsable des questions familiales, devant tout projet porté devant le conseil municipal, se pose la question suivante : « Quel sera l'impact de ce projet sur le vécu des familles? » Cette suggestion, du directeur général de la Fédération des Unions de Familles, faisait partie du mémoire que l'organisme déposait à la consultation.

C'est à cette occasion que l'idée d'une politique familiale municipale fut évoquée.¹ On dénombrait déjà plusieurs actions et mesures municipales en faveur des familles sans pour autant qu'elles ne soient colligées dans un même document, c'est-à-dire dans un plan d'action.

PRINCIPES DIRECTEURS DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Selon le Carrefour d'Action municipale et Famille, quatre grands principes directeurs ont été retenus pour guider la mise en place d'une politique familiale. La ville de Sainte-Adèle reconnaît ces principes par ces actions :

- ❖ **Les familles actrices de leur milieu** : en participant activement au dynamisme de leur communauté, les familles s'approprient de leur milieu de vie. En effet, les membres de la municipalité souhaitent supporter les citoyens dans leurs actions pour améliorer leur qualité de vie. Dans le but d'investir les citoyens, la municipalité souhaite fournir l'encadrement et les outils nécessaires afin qu'ils utilisent leur pouvoir collectif d'agir. (« l'empowerment »)

La population adéloise participe aux différentes activités d'entraide, par exemple, la Guignolée où elle s'implique, soit comme bénévole ou comme donatrice. Elle s'investit également de façon très active dans les consultations publiques. La municipalité souhaite que la population adéloise s'implique davantage en ce sens afin de développer une réelle complicité entre les citoyens, les élus et les fonctionnaires. Le milieu de vie appartient aux adélois et ils ont le pouvoir d'agir dans l'amélioration de sa qualité.

- ❖ **La reconnaissance des réalités de la famille** : les familles vivent différentes réalités selon leur diversité, leurs cycles de vie et leur vulnérabilité. Ainsi, pour une offre de

¹ Extrait de l'historique sur le site : www.Carrefourmunicipal.qc.ca

service qui s'adresse à l'ensemble des familles, il faut reconnaître et considérer les différentes réalités vécues.

Sainte-Adèle offre du soutien aux familles désirant aménager leur maison de façon à abriter plusieurs générations.

- ❖ **La concertation** : une offre de service de qualité pour les familles est le résultat de la concertation entre la Ville, les organismes du milieu, les établissements et les acteurs des secteurs public et privé ainsi qu'à l'apport actif de ses citoyens.

Un comité famille a été mis sur pied, composé de tous les représentants des couches de la population adéloise : les jeunes, les familles, les aînés, les commerçants, les écoles, les paroisses. De plus, les membres de la table de concertation ont été consultés pour la validation de cette politique.

- ❖ **L'accessibilité** : ce principe s'applique tant aux services et aux activités qu'aux infrastructures et aux équipements mis à la disposition des familles. ²

L'horaire des activités ainsi que l'approche client sont des éléments qui ont fait partie d'une adaptation aux services offerts par la Ville pour répondre aux nouvelles réalités des familles.

QU'EST-CE QU'UNE MESURE QUI S'ADRESSE À LA FAMILLE ?

Les mesures visant la famille peuvent se retrouver à plusieurs niveaux dans la gestion municipale. Elles peuvent faire l'objet :

- ❖ d'une politique de tarification propre aux familles,
- ❖ d'un règlement (par exemple, en imposant un nouveau passage piétonnier pour écoliers),
- ❖ d'une action instituée par la municipalité ou ses partenaires, dont l'objectif est le bien-être des familles (par exemple, décerner un prix de reconnaissance pour souligner l'effort d'un organisme qui travaille auprès des familles).

À cet égard, on fait la nuance entre une mesure dite « citoyenne », qui concerne l'ensemble des individus résidents au sein du territoire et une mesure « famille » qui vise à favoriser la dynamique familiale, telle que décrite dans la définition adoptée par le comité famille.

² Inspiré des principes directeurs contenus dans le site du carrefour d'actions municipales et familles.

PENSER ET AGIR FAMILLE

L'implantation d'une politique familiale municipale implique qu'une municipalité tienne compte, dans la planification et la gestion de ses services, des besoins et préoccupations des familles de son milieu. Comment s'y prendre ?

- ❖ L'implantation de la politique familiale doit être le fruit d'une volonté politique et d'une compréhension de la part des élus ainsi que des actions favorables au mieux-être des familles.
- ❖ Les dirigeants de la Ville doivent être partie prenante de la démarche, afin d'avoir en tête et à cœur le mieux-être des familles lors de la prise de décision.
- ❖ Une politique familiale inclut la dimension parentale qu'illustrent les citoyens; elle doit donc « faire en sorte que les parents aient les moyens, le support, la valorisation nécessaires pour exercer leurs rôles et assumer leurs responsabilités ». Une famille jouant adéquatement son rôle profitera à toute la société. De même, une famille qui s'implique activement dans sa communauté contribue à la richesse collective de celle-ci.
- ❖ Pour que la politique témoigne de résultats, les citoyens, les employés et les dirigeants de la Ville doivent s'engager à ce que la préoccupation familiale fasse partie des priorités du système municipal.
- ❖ Finalement, il faudra, en cours de réalisation des objectifs de la politique, être davantage à l'écoute des besoins des familles afin de réorienter certaines priorités, certains services et règlements pour contribuer à créer un climat, un milieu de vie qui soutient et encourage les familles.

(Tiré de http://www.carrefourmunicipal.qc.ca/pfm_penser_et_agir.html)

POURQUOI RÉVISER LA POLITIQUE FAMILIALE ?

La révision de la politique familiale est l'occasion privilégiée pour dresser un bilan, revoir ses priorités d'action en matière familiale, évaluer ses actions, relancer, voire ajouter de nouveaux partenaires, et pour aller plus loin dans son « penser et agir famille ».³

Le temps est maintenant venu de mettre en place une nouvelle politique familiale qui tient compte des besoins actuels et futurs de la famille adéloise. Comme le profil de la population s'est modifié au fil des années, il convient de faire le point sur la population actuelle de la ville de Sainte-Adèle, en soulignant de manière plus spécifique les facteurs influents sur la qualité de vie des familles.

³ Elaboré à partir de la mise à jour de la politique familiale : Carrefour d'Action municipale et famille

MÉTHODOLOGIE

La révision de la politique familiale a été réalisée en fonction de trois objectifs :

- ❖ mettre en lumière le bilan des réalisations de la politique précédente;
- ❖ faire le portrait actuel des familles de la Municipalité;
- ❖ planifier les actions à entreprendre dans les trois années à venir par le biais de consultations.

COMITÉ FAMILLE

Pour orienter la nouvelle politique et assurer un suivi aux objectifs définis, un « comité famille » a été créé, réunissant des partenaires clés⁴. Ce comité a joué un rôle déterminant de conseiller tout au long de ce processus de révision. Il a manifesté son intérêt à suivre de près l'application de la politique jusqu'à son expiration, en 2009, en faisant annuellement un bilan des réalisations.

DOCUMENTATION

Dans le cadre d'une démarche préparatoire, une revue de la documentation sur les politiques familiales de diverses municipalités fut effectuée. Il s'agissait essentiellement de connaître les objectifs véhiculés par les différentes politiques, autant celles conçues par des villes ayant des caractéristiques similaires à Sainte-Adèle (envergure démographique, profil socio-économique et enjeux), que des autres. Le Carrefour d'Action municipale et Famille a complété ces informations par l'entremise d'une formation pour finaliser l'orientation du processus de consultation.

BILAN DES RÉALISATIONS

Afin de compléter le bilan des réalisations en matière d'actions dites familles, des années 2000 à 2005, et d'en évaluer les impacts, il était nécessaire de mener deux types de consultation :

- ❖ une première auprès des dirigeants chargés de les mettre en œuvre;
- ❖ une seconde auprès d'acteurs travaillant avec les familles du milieu.

Ce retour sur les résultats de la démarche antécédente permettait, entre autres, de mesurer l'importance de reconduire certains des objectifs nommés par le passé.

CUEILLETTE DE DONNÉES

La démarche incluait la mise à jour du profil sociodémographique, à partir des données statistiques de Statistiques Canada, de l'Institut de la statistique du Québec et de la Direction de la Santé publique des Laurentides. Ces données ont permis :

- ❖ de mettre en relief les changements susceptibles d'avoir des répercussions sur la gestion des services destinés à la famille;

⁴ La liste des membres du comité famille est fournie en annexe. Le rôle du comité famille est aussi précisé en page 32

- ❖ de faire ressortir des indices sur les mesures à mettre en place pour répondre aux besoins émergents.

Deux autres groupes de discussion ont été planifiés pour discuter de l'incidence de ces données. Les participants ont exprimé leurs suggestions et attentes.

PLAN D'ACTION

Les conclusions de ces démarches et consultations ont permis de bonifier le plan d'action détaillé en l'an 2000 et de l'adapter aux réalités établies depuis le début de la démarche. La responsabilité de mettre en place chacun des moyens a été attribuée en fonction des intérêts et des ressources de chacun des partenaires.

Par la suite, les fonctionnaires de la Municipalité ont procédé à l'évaluation financière de chacun des moyens à mettre en place. Les objectifs et moyens contenus dans le plan d'action ont été priorisés en tenant compte des possibilités budgétaires. Une fois toutes ces données colligées, une première ébauche de la politique a été rédigée (livre vert).

Une dernière étape consistait à soumettre, pour consultation, le livre vert auprès des membres de la table de concertation de Sainte-Adèle et de toutes les personnes ayant participé aux consultations antérieures.

Enfin, le livre vert a été présenté aux conseillers municipaux de Sainte-Adèle qui ont apporté les dernières modifications et choisi parmi ces recommandations ce qui fera partie du « livre blanc », c'est-à-dire, le document officiel de la politique familiale de la ville de Sainte-Adèle.

Une version synthétisée du document a été distribuée par la suite dans chacun des foyers.

PRINCIPES DIRECTEURS QUI ONT GUIDÉ LES GROUPES DE DISCUSSION

Objectifs fondamentaux :

- ❖ recueillir les besoins et les préoccupations de la population;
- ❖ démontrer l'importance d'une telle démarche;
- ❖ générer une appropriation de concepts;
- ❖ impliquer et mobiliser les partenaires.

Groupes de discussion : (avantages)

- ❖ donner une voix à un plus large éventail de citoyens;
- ❖ permettre d'approfondir le contenu et de chercher des informations nouvelles;
- ❖ créer une synergie entre les participants et permettent de confirmer et d'infirmer immédiatement les hypothèses de travail.

Les participants :

- ❖ dirigeants de la Ville (10 participants - 1 rencontre);
- ❖ comité famille (12 partenaires multisectoriels, qui avaient comme mandat de représenter leur clientèle et de les consulter - 3 rencontres);

- ❖ 2 groupes de citoyens et partenaires (8 à 10 participants par groupe - 1 rencontre par groupe);
- ❖ membres de la table de concertation de Sainte-Adèle, pour validation avant dépôt aux membres du conseil municipal (1 consultation).

Groupes cibles :

- ❖ familles avec de jeunes enfants (monoparentales, reconstituées, et traditionnelles);
- ❖ adolescents;
- ❖ personnes âgées,
- ❖ hommes et femmes (vivant seuls ou non);
- ❖ personnes provenant de milieux moins favorisés;
- ❖ des citoyens faisant partie de la catégorie des « baby boomers »;
- ❖ partenaires représentant les jeunes, les familles, les personnes âgées, les personnes défavorisées, les commerçants, les paroisses, les clubs sociaux, le milieu scolaire et le centre de santé et services de sociaux.

CHAPITRE 1

BILAN DE LA POLITIQUE FAMILIALE 2000-2005

1.1 RÉVISION DES ÉLÉMENTS INITIAUX

Les buts de la rencontre avec les dirigeants municipaux étaient de dresser le bilan des actions contenues dans la politique initiale, d'en réviser les objectifs et actions, de choisir ceux qui seront inclus dans la nouvelle politique familiale, tout en tenant compte du nouveau portrait démographique de Sainte-Adèle.

À l'issue de cette rencontre, on concluait que :

- ❖ La politique familiale initiale contenait douze (12) objectifs généraux qui seront reconduits et bonifiés dans la nouvelle politique. Vous trouverez les énoncés de ces objectifs dans la section 2, au point 2.9.
- ❖ Le plan d'action 2000-2005 comprenait trente et un (31) objectifs spécifiques accompagnés d'actions à réaliser. Les dirigeants de la Ville ont décidé unanimement de tous les poursuivre dans la politique familiale 2006-2009.

Voici le bilan des objectifs et activités réalisées, découlant du plan d'action 2000-2005.

1.2 SOMMAIRE DES RÉALISATIONS 2000-2005

Objectifs	Activités	Services municipaux et partenaires responsables
Mettre en place des activités de promotion de la famille	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proclamation d'une journée de la famille et organisation d'activités familiales durant cette journée ▪ Inauguration du Parc de la famille 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Direction générale, ▪ Loisirs ▪ Clubs sociaux ▪ Commerçants ▪ Organismes communautaires
Accueillir les nouveaux arrivants.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soirée d'accueil des nouveaux arrivants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Loisirs ▪ Élus ▪ Paroisse ▪ Police ▪ Organismes communautaires
Encourager les organismes communautaires qui interviennent auprès des familles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à leurs activités, incluant le soutien nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Services municipaux ▪ Autres partenaires
Reconnaître le travail des bénévoles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation du brunch annuel des bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Loisirs ▪ Élus
Organiser des activités parents/enfants, parents/adolescents	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Journée verte. ▪ Soirées Nostalgia ▪ Fête de la St-Jean ▪ Programmation des activités loisirs ▪ Animation dans les parcs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux publics ▪ Loisirs ▪ Organismes communautaires : Maison de la Famille, Maison des Jeunes, écoles.
Favoriser la	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménagement des parcs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Loisirs

POLITIQUE FAMILIALE DE SAINTE-ADELE
2006-2009

Objectifs	Activités	Services municipaux et partenaires responsables
participation des adolescents dans les activités de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Événements : classique de canots, grand prix cycliste des Laurentides, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux publics
Augmenter l'accessibilité des services aux familles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tarification réduite ▪ Journée gratuite à la plage ▪ Camp de jour durant la semaine de relâche 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Loisirs
Favoriser des ententes entre organismes et la municipalité pour l'utilisation optimale des équipements et des locaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ententes avec la polyvalente A. N. Morin et l'école St-Joseph 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Loisirs
Réduire les accidents dans les rues, les parcs et les sentiers	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux d'aménagement, d'entretien et de signalisation déjà réalisés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux publics
Améliorer la connaissance des moyens de prévention des incendies auprès des familles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Campagnes de sensibilisation dans les écoles primaires ▪ Journée porte ouverte à la caserne 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sécurité et incendie
Favoriser une approche adéquate des policiers par rapport aux réalités des adolescents	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence policière à la polyvalente : approche communautaire, connaissance et compréhension de leur réalité. ▪ Formation en résolution de problèmes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Police

En plus de ces réalisations, la municipalité a mis de l'avant plusieurs actions qui ont eu une incidence sur la qualité de vie des familles. Parmi ces actions, notons quelques exemples :

Au niveau économique : de nombreux efforts ont été déployés en vue de maintenir les emplois au parc multi-média La Rolland, assurer la diversité de l'économie et éviter les périodes creuses engendrées par l'économie du secteur récréotouristique.

Au niveau de l'urbanisme : L'adoption d'un règlement pour donner la possibilité aux propriétaires d'effectuer des logements parentaux et ainsi favoriser le partage intergénérationnel.

Au niveau de la sécurité :

La conservation du service de police municipal,
Les activités de prévention organisées par le service de police concernant les mesures de sécurité à respecter avec les sièges d'enfants,
L'élargissement de l'accès piétonnier sur le boulevard de Sainte-Adèle près de l'école secondaire.

Au niveau de la culture : La mise à niveau des bibliothèques.

Afin d'assurer le suivi adéquat de la politique familiale 2000-2005, cinq cibles de travail avaient été définies :

- ❖ Assurer une coordination et un suivi efficaces du plan d'action municipal.
- ❖ Réaliser, évaluer et mettre à jour le plan d'action municipal visant à actualiser la politique familiale.
- ❖ S'assurer que la population et le conseil municipal tiennent compte de l'actualisation des plans d'action.
- ❖ Assurer un financement adéquat pour actualiser la politique familiale.
- ❖ Établir une structure de coordination pour assurer la mise en place du plan d'action multisectoriel.

Parmi ces cibles, les moyens suivants ont été déployés pour informer la population et assurer le suivi de la politique familiale :

- ❖ Un bulletin de la Croisée a expliqué les engagements de la municipalité,
- ❖ Le passeport municipal annuel des activités de loisirs,
- ❖ Un comité de suivi de la politique familiale a été mis sur pied en l'an 2000, formé de membres de la table de concertation, de membres de la communauté de Sainte-Adèle et du conseiller municipal responsable de la politique familiale.

1.3 Diagnostic

La lecture du bilan des réalisations 2000-2005 et la consultation menée lors de la présente révision nous ont permis de constater que la politique familiale de Sainte-Adèle a favorisé l'émergence de plusieurs actions et activités qui ont contribué à améliorer la qualité de vie des membres de la famille adéloise, notamment :

- ❖ **Les activités destinées aux jeunes, aux adolescents ainsi que des activités réunissant tous les groupes d'âge;** de nombreux citoyens ont participé aux festivités de la Saint-Jean, à la fête de la Famille et aux soirées Nostalgia, par exemple.
- ❖ **Les services aux familles :** l'horaire adapté durant les camps de jour, les services pour les enfants issus de familles démunies, la tarification familiale, la journée gratuite à la plage, sont des exemples de « Penser et Agir famille ».
- ❖ **Un plan de développement municipal qui tient compte des besoins de quiétude des familles.**
- ❖ **Des interventions policières adaptées aux nouvelles réalités des jeunes et des familles :** par exemple, la mise sur pied de la police en vélo durant l'été et la présence policière à la polyvalente Augustin Norbert Morin ont été très appréciées.
- ❖ **Consultations :** la Ville a permis à la population de se prononcer sur différents volets du développement de Sainte-Adèle, notamment, le projet de promotion d'une tour et d'activités récréotouristiques s'y rattachant, la création de différents pôles d'activités, l'aménagement d'un parc pour la famille, etc.
- ❖ **Partenariat :** plusieurs gestes ont également été accomplis en vue de soutenir les organismes communautaires et favoriser le partenariat multisectoriel.

Derrière ces gestes sont associées des personnes dynamiques et dévouées qui se sont démarquées par des initiatives émanant de leur créativité. Citons les bénévoles, les employés et dirigeants du service des Loisirs, des Sports et de la Vie communautaire, les commerçants impliqués dans leur communauté, les organismes locaux, etc.

1.4 OBSERVATIONS, RECOMMANDATIONS

Ce processus de révision est le résultat de nombreuses consultations et il est important que la nouvelle politique tienne compte des constatations, suggestions et recommandations exprimées par les citoyens, partenaires, employés et dirigeants de la Municipalité.

Notamment, les aspects suivants sont apparus comme des faiblesses importantes dans l'application de la politique familiale 2000-2005 :

- ❖ Plusieurs citoyens et acteurs importants au sein de la communauté ne connaissaient pas l'existence et les actions émergeant de la politique familiale.
- ❖ Certains des moyens énumérés dans le plan d'action pour réaliser les objectifs étaient difficilement applicables ou mesurables. Notons, par exemple, les moyens pour réaliser les objectifs 2, 11 et 20 du plan d'action initial : s'ils sont reconduits dans la politique révisée, ils devront être redéfinis, précisés et priorisés dans le plan d'action.

Par ailleurs, plusieurs souhaits ou suggestions ont été apportés, notamment :

- ❖ Mettre en place un véritable mécanisme de suivi pour réaliser les engagements pris dans la présente politique.
- ❖ Informer davantage la population afin qu'elle en connaisse le contenu et les enjeux, et qu'elle puisse suivre son actualisation.
- ❖ Prioriser l'ouverture sur le milieu et les contacts avec les parents.
- ❖ Dans les services à offrir aux familles, tenir compte de leurs disponibilités et soutenir le développement des compétences parentales.
- ❖ Le comité famille et les différents partenaires souhaitent travailler en équipe et de pair avec la municipalité.
- ❖ Le service des Loisirs étant très sollicité dans la réalisation de la politique familiale, il souhaite un soutien actif du milieu et des autres services municipaux.
- ❖ Les membres du comité famille souhaitent que la démarche d'actualisation intègre le plus de gens possible.
- ❖ Des jeunes souhaitent participer à l'embellissement de la Ville, pour développer leur appartenance.
- ❖ Ces mêmes jeunes souhaitent être consultés à propos des infrastructures qui leur sont destinées. Ainsi, par exemple, ils auraient aimé être consultés au sujet de la relocalisation du parc. Ils ont fait part de leurs inquiétudes relativement à leur sécurité dans le nouvel emplacement, étant donné l'absence d'achalandage à proximité. Ils ont parlé de l'attachement et du lien d'appartenance qu'ils avaient développé pour l'ancien parc.

CHAPITRE 2

PORTRAIT DES FAMILLES DE SAINTE-ADELE

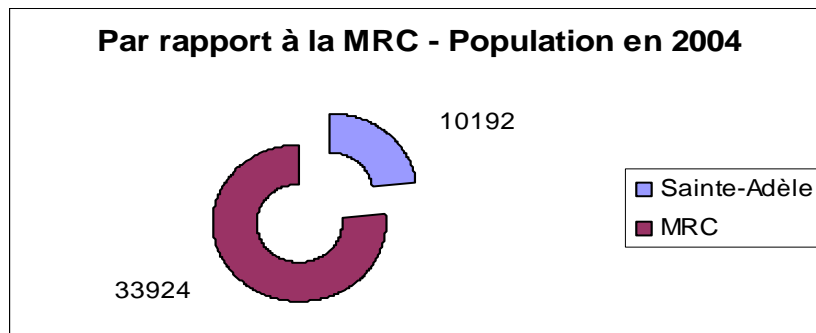
2.1 PORTRAIT ACTUALISÉ DES FAMILLES DE SAINTE-ADELE

Note : Nous avons recensé les plus récentes informations statistiques disponibles. Un nouveau recensement aura lieu en 2006 et il sera alors possible d'en extraire les données qui permettront de construire un portrait adélois plus actualisé.

2.1.1 Le nombre de résidents

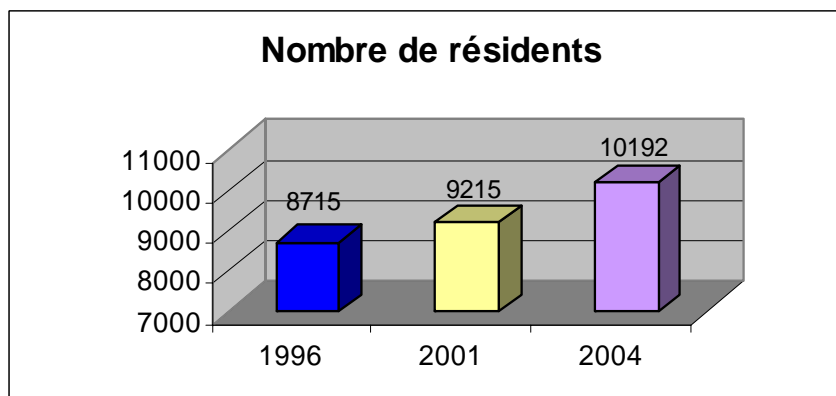
En 2005, le nombre de résidents permanents de la municipalité de Sainte-Adèle a grimpé à 10 192 habitants, faisant un bond de 9,6 % par rapport à 2001. Également, Sainte-Adèle est visitée par de nombreux touristes et villégiateurs ayant leur résidence principale à Montréal ou dans ses environs. Selon la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré et associés, 24 000 personnes habitent le territoire lorsqu'on inclut les villégiateurs. On peut présumer que les proportions sont au moins équivalentes, sinon supérieures à celles de la MRC des Pays-d'en-Haut, qui compte 39,4 % de résidents saisonniers.

Figure 1 - Population de Sainte-Adèle dans la MRC



- ❖ La municipalité de Sainte-Adèle compte près du tiers des résidents de toute la MRC des Pays-d'en-Haut

Figure 2 - Évolution du nombre de résidents



2.1.2 La composition des ménages

La composition des ménages s'est peu modifiée depuis l'implantation de la politique familiale 2000-2005. Elle est assez diversifiée :

- ❖ On compte 4 295 ménages, dont 2730 ont un enfant ou plus ayant moins de 18 ans.
- ❖ 16,4 % des adélois vivent seuls.⁵
- ❖ Le nombre de familles monoparentales a diminué, passant de 11,36 % à 10,24 %.
- ❖ La majorité des familles est constituée de couples, en union libre ou mariés, représentant 46,68 % de toutes les familles répertoriées dans le territoire de Sainte-Adèle.

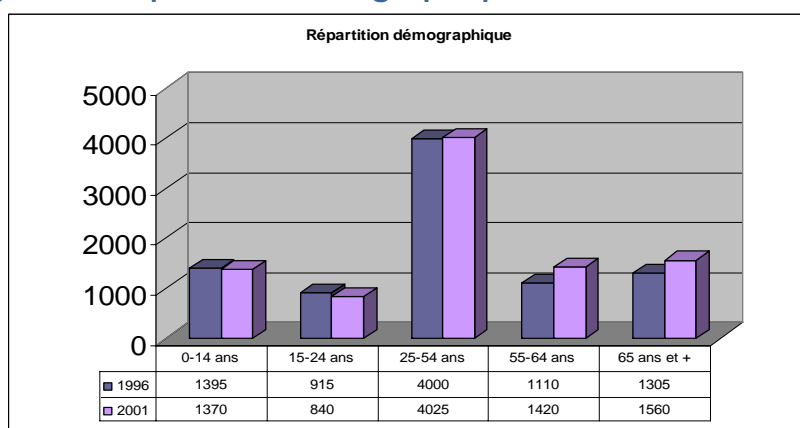
Les changements sont davantage observables lorsque l'on examine la pyramide démographique des âges. On constate de manière importante :

- ❖ une augmentation des groupes d'âge de 55 ans et plus (16,35 %),
- ❖ une diminution des groupes d'âge de moins de 24 ans (ils représentaient, en 1996, 26,5 pour cent de la population, pour 23,98 % maintenant).

Cette tendance au vieillissement est présente au sein de tout le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut et le profil sociodémographique de la Direction de la Santé publique régionale prévoit qu'elle ira en s'accroissant. Présentement, en 2006, 18,6 % de la population est âgée de 65 ans et plus et on estime que cette proportion atteindra 23,5 % en 2015. Ce profil sociodémographique prévoit également que la population des 17 ans et moins poursuivrait sa décroissance, passant de 15,9 % en 2005, à 14 % en 2015.

Ajoutons que la perspective de croissance démographique totale de la MRC des Pays-d'en-Haut est de 43,0 % d'ici à 2026. Il est plausible que la plus grande partie de cette augmentation soit liée à un mouvement migratoire de personnes retraitées ou semi-retraitées en provenance de Montréal. Toutefois, pour le même territoire, on prévoit également une augmentation du nombre de familles ayant de jeunes enfants⁶.

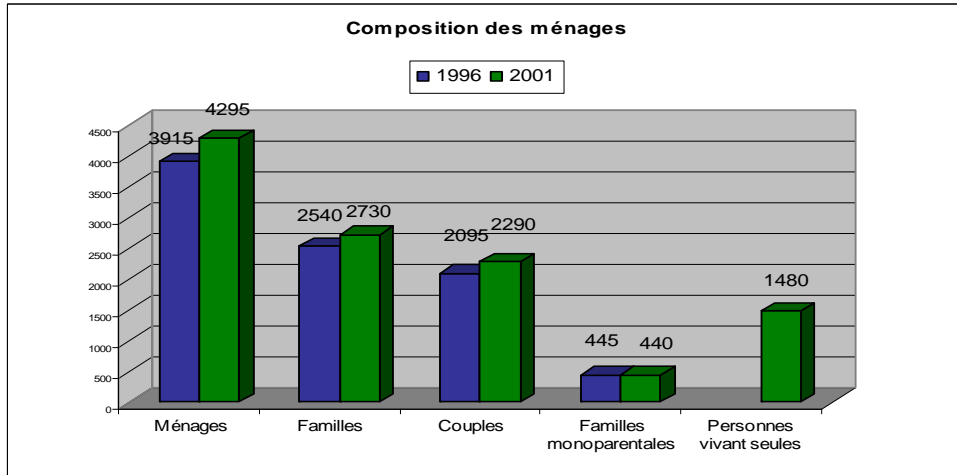
Figure 3 - Répartition démographique en fonction de l'âge



⁵ Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux des Laurentides (2005) Profil sociodémographique de la MRC des Pays-d'en-Haut. : http://www.rsss15.gouv.qc.ca/Portrait_santePH.htm

⁶ Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux des Laurentides (2005) Profil sociodémographique de la MRC des Pays-d'en-Haut. : http://www.rsss15.gouv.qc.ca/Portrait_santePH.htm

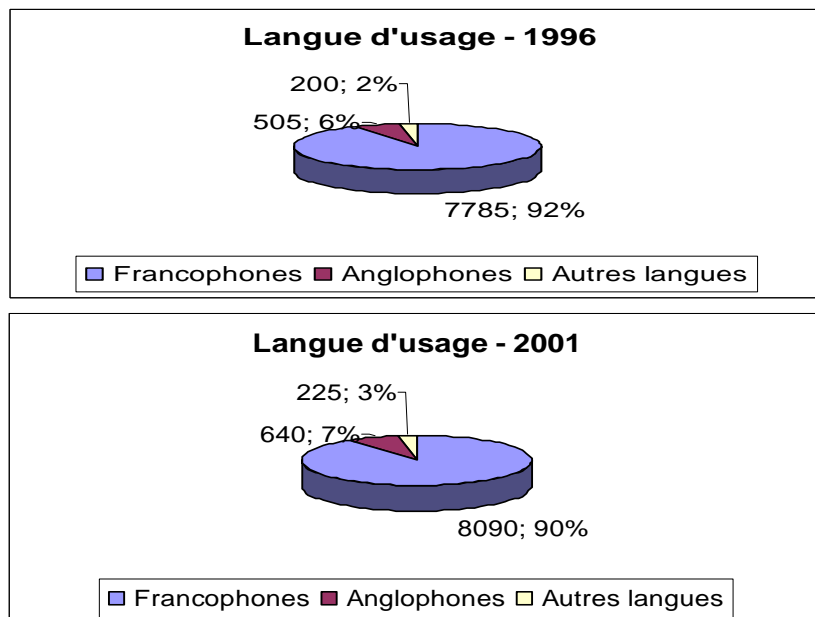
Figure 4 - La composition des ménages



2.1.3 La langue d'usage

La ville de Sainte-Adèle est habitée principalement par des personnes utilisant le français comme langue d'usage, en affaires comme à la maison. Cette tendance est stable, malgré une légère augmentation du nombre d'anglophones. Le territoire compte très peu de minorités visibles, ce qui peut être appelé à changer, considérant la constante migration urbaine (où le pourcentage multiethnique est plus important).

Figure 5 - Langue d'usage



2.1.4 La scolarité

À Sainte-Adèle, comme dans toute la région des Laurentides, on observe une importante problématique de décrochage scolaire et un taux d'obtention de diplôme de niveau secondaire à la baisse. On constate cependant une augmentation du nombre de personnes détenant un diplôme universitaire. On peut probablement attribuer une partie de ce résultat à l'immigration de personnes arrivant dans la région avec un tel diplôme. Notons, par ailleurs, que la ville de Sainte-Adèle abrite deux écoles primaires francophones, une école primaire anglophone, une école secondaire et l'école hôtelière de Laurentides.

Figure 6 – Scolarité

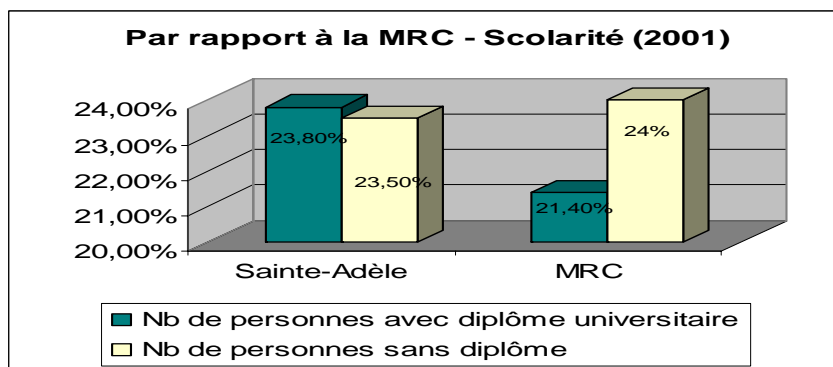
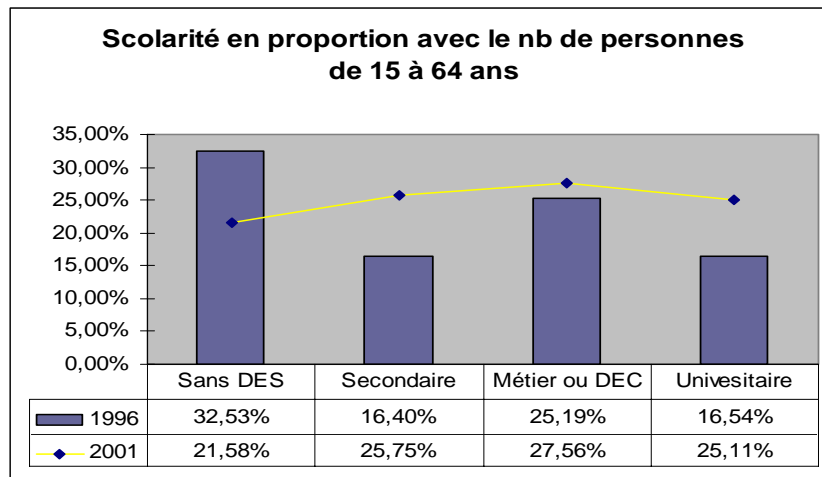


Figure 7 – Scolarité Sainte-Adèle

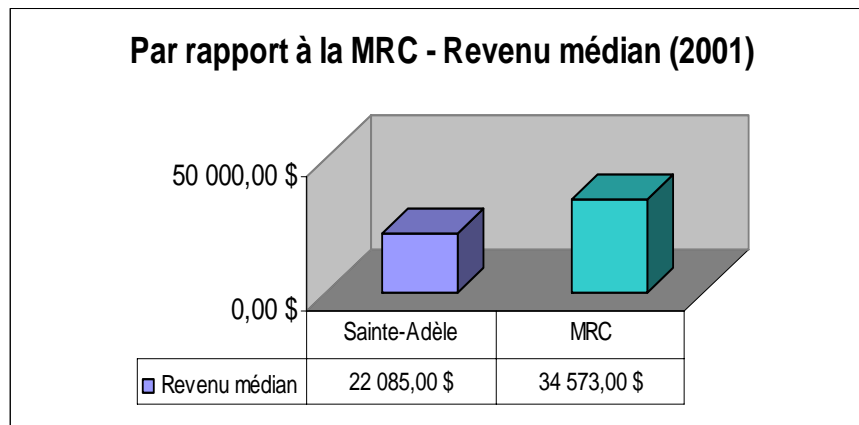


2.1.5 Le revenu moyen

Le revenu moyen des résidents adélois est difficile à déterminer et les statistiques offrent une image très peu représentative de la réalité, étant donné que la nature des emplois et la rémunération qui s’y rapportent sont très hétérogènes. À titre d’exemple, tous les revenus du personnel travaillant dans les écoles sont répertoriés à la municipalité où se situe la commission scolaire, soit à Sainte-Agathe pour les écoles francophones et à Rosemère pour les écoles anglophones.

Si on ne se fie qu’aux données de Sainte-Adèle, on remarque une baisse sur le plan du revenu individuel et du revenu des familles monoparentales. Toutefois, si on fait un parallèle avec les données se rapportant à la MRC des Pays-d’en-Haut, on constate un écart important entre le revenu individuel médian des résidents de la Ville de Sainte-Adèle et celui de la MRC des Pays-d’en-Haut (le revenu médian est de 34 573 \$⁷ en 2003 pour le territoire des Pays-d’en-Haut, ce qui représente un écart de 36,12 % avec le revenu médian de la ville de Sainte-Adèle qui est de 22 830 \$⁸. Notons qu’à Sainte-Adèle, on compte 1 205 familles vivant sous le seuil de pauvreté⁹, c’est donc dire que certaines familles ont assurément des revenus excédant largement ce revenu médian. Nous devons toutefois considérer qu’en raison de l’incidence élevée des emplois saisonniers et de la forte présence des villégiateurs, le territoire des PAYS-D’EN-HAUT est une terre d’élection pour le travail au noir.¹⁰

Figure 8 - Revenu médian



7 http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_15/region_15_00.htm

8 <http://www12.statcan.ca/english/Profil/Details/details1.cfm?SEARCH=BEGINS&ID=5668&PSGC=24&SGC=2477020&DataType=1&LANG=F&Province=24&PlaceName=Sainte%2DAdele&CMA=0&CSDNAME=Sainte%2DAd%E8le&A=&TypeNameF=Ville>.

9 Vous trouverez le tableau des seuils de faible revenu, en fonction du nombre de personne dans une famille ainsi que l’agglomération dans laquelle elle vit, en annexe (1).

10 Plan d’action concerté pour l’économie et l’emploi des Pays-d’en-Haut, 2003-2005, p. 13

Figure 9 - Seuil de faible revenu

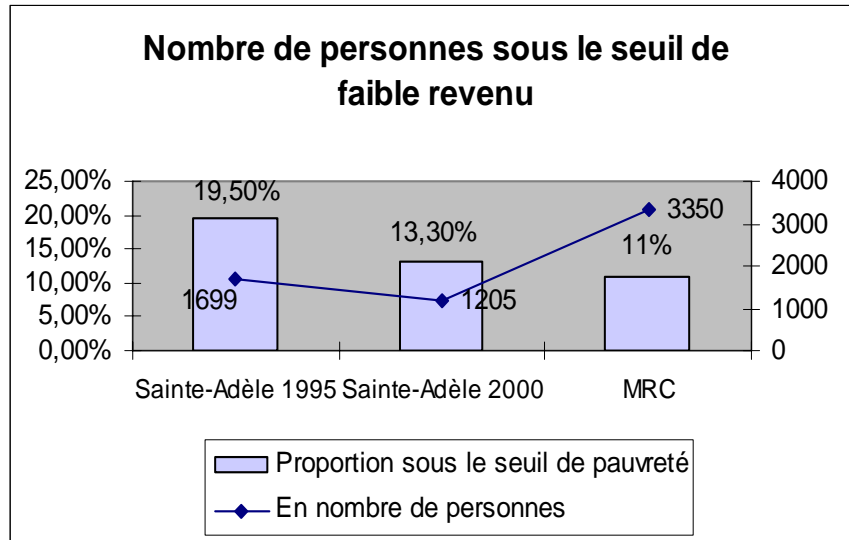
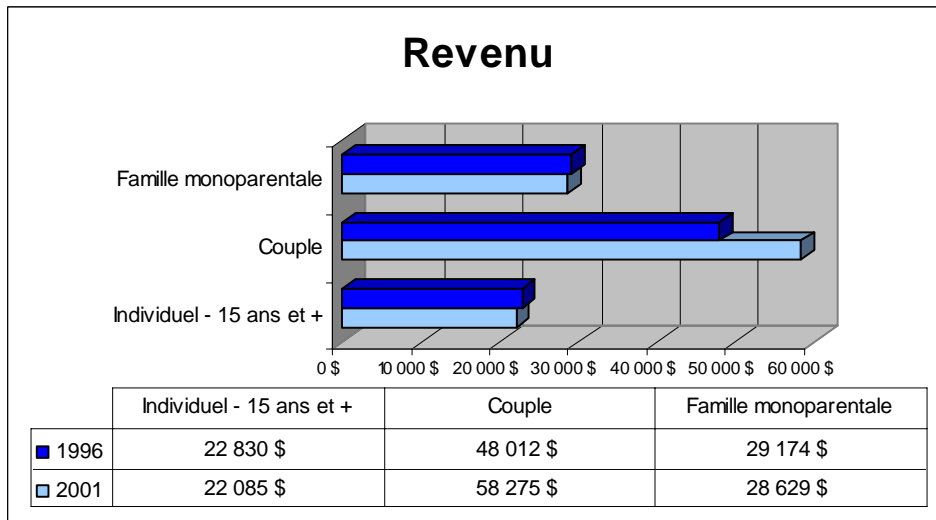


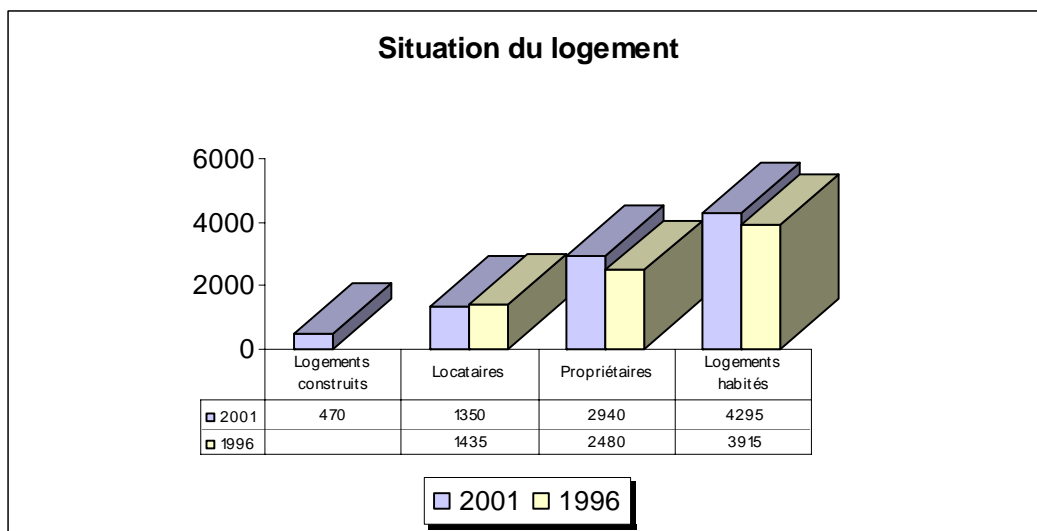
Figure 10 - Revenu des résidents



2.1.6 La situation du logement

On constate une tendance à la hausse en matière d'achat de propriété. Ceci s'explique par les taux d'intérêt très peu élevés depuis les quatre dernières années et l'insuffisance des logements disponibles. On observe également une augmentation de la construction de logements, en lien avec les besoins de la croissance démographique.

Figure 11 - Logement



Bien que la majorité des habitations sont des résidences unifamiliales, on compte soixante-dix-neuf (79) logements à prix modiques (HLM du Québec) ainsi que 25 logements pour les familles financés par la Société Canadienne d'Hypothèque et de logements (SCHL). Ces habitations ont pour but de favoriser l'accès aux personnes moins bien nanties à des logements convenables par du soutien financier des deux paliers de gouvernement.

La municipalité en collaboration avec le milieu, travaille activement à la construction de logements à prix abordables d'ici 2007

2.1.7 Les caractéristiques socio-économiques

Les formules de travail sont diversifiées : travailleurs autonomes, travailleurs saisonniers, entrepreneurs et salariés. Toutefois, la formule du télétravail est en forte croissance : en 1996, la MRC des Pays-d'en-Haut a été nommée la capitale du télétravail. La municipalité de Sainte-Adèle corrobore cette affirmation, puisqu'en 2001, on a recensé 3100 travailleurs autonomes sur tout le territoire de la MRC Les Pays-d'en-Haut, dont 1 025, soit 33 %, habitent à Sainte-Adèle.¹¹

Sur le plan économique, on constate une légère diversification des activités qui, auparavant, étaient presque qu'essentiellement orientées vers le milieu touristique (restauration et hôtellerie) ou vers les services à la population résidente, pour maintenant y inclure des entreprises à caractère plus technologique. Soulignons, notamment, la réaffectation des locaux de l'ancienne industrie papetière La Rolland pour y installer Le Parc industriel « La Vallée de la multimédia ». Environ quatre cents entreprises ont pignon sur rue à Sainte-Adèle, sans compter les nombreux travailleurs autonomes qui y résident. Sainte-Adèle est bien desservie sur le plan des services de base. Seuls quelques commerces ne sont pas représentés (surfaces de détail, librairies, disquaires, concessionnaires automobiles, boutiques de vêtements pour la famille, magasins de chaussures et fournisseurs d'équipements spécialisés).

Sur le plan géographique, la municipalité de Sainte-Adèle se situe au cœur de la MRC des Pays-d'en-Haut. Sans être reconnue encore en tant que ville à caractère de centralité par le gouvernement provincial, elle abrite sur son territoire les organismes suivants :

- Trente-six (36) organismes communautaires, sociaux et économiques,
- L'École hôtelière des Laurentides,
- Une école secondaire,
- Trois écoles primaires,
- Le Centre de services de santé et services sociaux (CSSS) des Pays-d'en-Haut,
- Un Centre local de développement (CLD),
- Un Centre local d'emploi (CLE),
- Des cliniques médicale, dentaires et d'optométrie,
- La MRC des Pays-d'en-Haut,
- Le Journal des Pays-d'en-Haut

Dans la municipalité, on compte également deux paroisses : Sainte-Adèle et Saint-Joseph.

¹¹ Institut de la statistique du Québec : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001_15/marche_travail15/autotot15.htm

2.1.8 Les loisirs

La ville de Sainte-Adèle offre de nombreux avantages pour les familles en matière de loisirs, de santé et de ressources sur le plan récréotouristique. Elle compte un nombre impressionnant d'infrastructures et de ressources naturelles, telles que¹² :

- ❖ 48 lacs et rivières
- ❖ 20 km de sentiers pédestres
- ❖ 40 km des pistes de ski de fond
- ❖ Plusieurs parcs, dont un parc école
- ❖ 1 Maison de la Nature
- ❖ 3 patinoires extérieures
- ❖ Des sentiers pour la raquette
- ❖ Des sentiers équestres
- ❖ 3 stations de ski alpin
- ❖ 5 terrains de golf
- ❖ 1 plage municipale (lac Rond)
- ❖ Des aires de pique-nique tout au long du parc linéaire
- ❖ 5 terrains de tennis municipaux
- ❖ 6 terrains de pétanque
- ❖ 1 Aqua-parc (Super Splash)
- ❖ Le Pavillon des Arts
- ❖ 1 théâtre d'été
- ❖ Le musée Zénon-Alary
- ❖ 8 salles de cinéma (Cinéma Pine 1 et 2)
- ❖ De nombreuses galeries d'art
- ❖ Le Pays des Merveilles (centre d'activités familiales)
- ❖ De nombreux restaurants de renommée
- ❖ Plusieurs centres de spa santé
- ❖ Plusieurs centres de beauté et de massothérapie
- ❖ 2 bibliothèques
- ❖ Située sur le territoire du Parc linéaire (12 km de sentiers pour le vélo et la randonnée)

¹² Tiré du site de la Ville de Sainte-Adèle : <http://www.sainte-adele.net/municipal/donnees.html>

CHAPITRE 3

PLANIFICATION DE LA POLITIQUE FAMILIALE 2006-2009

VOICI LES ÉLÉMENTS MARQUANT DES DONNÉES DU PROFIL DÉMOGRAPHIQUE AUXQUELS NOUS AVONS TENU COMPTE POUR ORIENTER LA POLITIQUE FAMILIALE 2006-2009

- L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION DANS LA RÉGION;
- L'AUGMENTATION DE LA POPULATION ÂGÉE DE 55 ANS ET PLUS;
- L'ACCROISSEMENT PRÉVU DES FACTEURS PRÉCITÉS POUR LES VINGT PROCHAINES ANNÉES;
- UNE DIMINUTION DU TAUX DE DIPLÔME DE NIVEAU SECONDAIRE DES JEUNES.

3.1 DÉFINITION DE LA FAMILLE À SAINTE-ADELE

La définition du concept de la famille est une démarche importante lors d'un processus de réalisation ou de révision d'une politique familiale. C'est à partir de cette définition que sera ciblée la population visée par la politique familiale. C'est également à partir de cette définition que l'on définira les principes qui sous-tendront les interventions de la municipalité en regard de la famille tout en considérant que les pouvoirs de la municipalité se limitent à sa mission.

La définition de la famille à Sainte-Adèle s'est un peu modifiée depuis la rédaction de la politique familiale en 2000 pour refléter davantage les valeurs partagées par les familles de Sainte-Adèle d'aujourd'hui.

Le comité famille a décrit la famille de la façon suivante :

« La famille constitue la cellule fondamentale de la communauté. Elle intègre sous toutes ses formes, les parents, les enfants, les personnes vivant seules de même que les aînés. Elle représente ainsi un cadre naturel de partage intergénérationnel.

Elle est le lieu de développement affectif, personnel et social où les liens sont multiples, profonds et significatifs. Les relations humaines y sont denses et riches; la place est à l'entraide et au soutien réciproque. C'est là qu'on y apprend l'amour et le respect mutuel.

La famille transmet aussi ses valeurs et son patrimoine. Elle joue donc un rôle déterminant dans l'éducation et le développement des personnes qui la composent.

Comme la communauté prend l'image et les traits des familles qui la constituent, la ville de Sainte-Adèle s'engage à lui offrir un milieu de vie de qualité, propice à son épanouissement ».

Nous pouvons donc déduire que la politique familiale veut se centrer autour de la **dynamique familiale** qui alimente tous les citoyens y compris les personnes vivant seules et les aînés, car ces personnes vivent aussi des liens relationnels et fonctionnels à travers leur famille.

3.2 LE COMITÉ FAMILLE

Un comité que l'on appelle « Comité famille » a été formé, afin de participer au processus d'élaboration de la politique familiale en soumettant des suggestions qui répondent aux besoins de la population adéloise. Ce comité réunit des acteurs influents sur le bien-être des familles. Il se veut représentatif de la dynamique multisectorielle dans laquelle évoluent les enfants, adolescents, adultes et personnes âgées de la Municipalité.

Les membres du comité famille souhaitent rester en fonction jusqu'à la prochaine révision de la politique, afin de soutenir les responsables de la question familiale de la Ville, soit le directeur général (responsable de l'opérationnalisation de cette politique) et le conseiller municipal (responsable de la réalisation de la politique familiale).

Le comité famille s'est donné les responsabilités suivantes :

- ❖ participer à l'élaboration et la mise en place des mécanismes de diffusion, de mobilisation et de suivi de la politique familiale;
- ❖ favoriser l'appropriation multisectorielle de la politique familiale;
- ❖ répertorier les actions entreprises découlant du plan d'action élaboré : faire le suivi des actions contenues dans le plan d'action et en établir le bilan annuellement;
- ❖ s'assurer que la mise à jour du portrait démographique soit conçue.

Vous trouverez en annexe, la liste des membres du comité famille.

3.3 LES VALEURS QUI MOULENT LA POLITIQUE FAMILIALE ACTUELLE

Le comité famille a convenu d'adopter des valeurs suivantes pour traduire, appliquer et véhiculer les objectifs de la politique familiale de la ville de Sainte-Adèle. Elle se veut donc :

- ❖ **Conviviale et inspirante;**
- ❖ **Simple et accessible;**
- ❖ **Équitable** (c'est-à-dire qu'elle doit tenir compte des caractéristiques socio-économiques des familles);
- ❖ **Inclusive et respectueuse** de tous les types de familles;
- ❖ **Réaliste et adaptée** aux possibilités du milieu et aux possibles réaménagements budgétaires;
- ❖ **Favorisant les partenariats et la participation citoyenne;**
- ❖ **Flexible et modifiable**, en fonction des réalités changeantes;
- ❖ **Utile et intégrée** à l'ensemble de la communauté;
- ❖ **Concrète et tangible** dans ses répercussions;
- ❖ **Messagère des bienfaits de la famille.**

3.4 LES AXES D'INTERVENTION

Pour faciliter la lecture et l'appropriation des objectifs détaillés dans le plan d'action de la politique familiale, ils ont été regroupés dans sept axes d'intervention définis selon sept secteurs d'activités très précis. Ces axes tiennent compte des responsabilités et des missions de la Municipalité, de la MRC et des partenaires à l'égard des familles.

Il a été sciemment décidé de parler d'axes d'intervention au lieu de services de la Ville, car certains axes, par exemple, l'habitation et le transport, ne sont pas sous la responsabilité de la municipalité de Sainte-Adèle, mais relèvent de la MRC. Par ailleurs, certaines actions seront réalisées par certains organismes désirant contribuer à la politique familiale.

Loisirs, Culture et Vie communautaire :	Programmation des activités de loisirs, sportives, événements socioculturels, soutien aux initiatives locales;
Urbanisme :	Aménagement du territoire et octrois de permis;
Travaux publics :	Entretien des équipements, des infrastructures et des routes de juridiction municipale;
Police sécurité et incendie :	Maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité publique; protection, prévention de la vie et des biens de la communauté : incendie, sauvetage, premiers soins, protection de l'environnement, désastres et éducation;
Habitation : (ne relève pas de la municipalité) Partenariat avec la MRC et le secteur privé	Actions pour favoriser l'accès à la propriété et la mise sur pied de logements abordables;
Transport : (ne relève pas de la municipalité) Partenariat avec la MRC et le secteur privé	Transport en commun inter municipal (MRC);
Communication :	Objectifs spécifiques et moyens pour diffuser, informer, rendre accessible la politique familiale et mobiliser la population et les partenaires.

3.5 OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Durant le processus de consultation, il est apparu nécessaire de conserver le plan d'action et les objectifs initiaux pour correspondre aux besoins ciblés pour 2006-2009.

Voici donc les énoncés des **douze objectifs généraux** :

1- Reconnaître la diversité économique, culturelle et sociale des familles et des ménages qui vivent sur notre territoire.
2- Répondre, dans la mesure de nos capacités financières et humaines, aux besoins de service des familles.
3- Favoriser l'amélioration et l'adaptation constante et continue de la qualité des services de la Ville. Développer l'approche client et assurer la cohérence des interventions visant la famille dans les services municipaux.
4- Assurer que le développement économique et commercial se réalise en harmonie avec les besoins fondamentaux de la famille.
5- Favoriser la migration et l'enracinement de nouveaux citoyens et encourager les familles à venir s'établir dans notre Municipalité.
6- Donner une forme permanente, structurée et efficace à l'engagement de la Ville à l'égard de la famille et des jeunes.
7- Soutenir les organismes communautaires qui visent le renforcement de l'entraide des familles et des citoyens.
8- Briser l'isolement et accroître le tissu communautaire. Ouvrir la communauté envers les nouvelles familles et l'arrivée d'un enfant.
9- Orienter les actions/interventions municipales vers un développement économique, communautaire et social durable, favorisant le mieux-être de la population.
10- Favoriser le partenariat multisectoriel comme moyen privilégié pour mettre en place les actions de la politique familiale.
11- Préciser, mettre à jour et évaluer périodiquement un plan d'action multisectoriel, visant l'actualisation de la politique familiale.
12- Faire de notre Municipalité un milieu de vie où les enfants, les adolescents, les femmes, les hommes et les personnes qui la composent pourront s'épanouir dans un climat de sérénité, de sécurité et de respect.

3.6 PLAN D'ACTION 2006-2009

Des objectifs généraux découlent les objectifs spécifiques énoncés dans le plan d'action 2006-2009.

Note : la numérotation des objectifs correspond à celle contenue dans le plan d'action de la politique familiale 2000. Nous avons toutefois aménagé ces objectifs de manière à les faire correspondre aux axes d'intervention définis par le comité famille.

Objectifs	Moyens	Indices de mesure	Coût	Responsable	Retenu Oui/non	Reporté An 2 ou 3
AXE : LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE						
Objectif 1 : Accroître le sentiment d'appartenance à la Municipalité et mettre en place des activités de promotion de la famille.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer un plan et des outils d'accueil. ▪ Proclamer une journée de la famille à Sainte-Adèle. ▪ Organiser une cueillette de dons offerts par les citoyens, lors de la journée de la famille, ▪ Faire connaître les organismes qui recueillent des dons et les endroits où les citoyens peuvent acheter ou recevoir de la marchandise usagée. 			Ville Récurrent		
Objectif 2 : S'assurer que plus de 90 % des résidents soient accueillis.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser une soirée d'accueil et d'information s'adressant aux nouveaux arrivants, en collaboration avec les organismes locaux (les services de la Ville peuvent avoir des kiosques de présentation). ▪ Accueillir un plus grand nombre de nouveaux arrivants et sonder leurs besoins : En ciblant mieux les moments propices à la tenue des rencontres d'accueil et des événements; En obtenant des listes les plus 			Ville Récurrent		

POLITIQUE FAMILIALE DE SAINTE-ADELE
2006-2009

Objectifs	Moyens	Indices de mesure	Coût	Responsable	Retenu Oui/non	Reporté An 2 ou 3
	complètes possible des nouveaux arrivants, par les inscriptions à l'école et dans les CPE, par exemple.					
Objectif 3 : Accueillir les nouveaux travailleurs.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Visiter les commerces et usines de Mirabel. ▪ Informer sur les services offerts, notamment par le biais d'une brochure. ▪ Offrir des coupons-rabais 			Ch. De commerce An 1		
Objectif 4 : Soutenir les organismes communautaires qui interviennent auprès des familles.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offrir du soutien technique et/ou professionnel aux organismes s'occupant des familles. ▪ Organiser une activité de présentation des organismes, en collaboration avec eux. 			Ville Récurrent		
Objectif 5 : Reconnaître et soutenir les organisations ou individus qui apportent une contribution importante au bien-être des familles et du citoyen en soutenant et valorisant le bénévolat.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer plusieurs prix de reconnaissance : <ol style="list-style-type: none"> 1- Pour les organismes communautaires; 2- Pour les bénévoles; 3- Pour les commerçants. ▪ Reconnaître la participation citoyenne à la table de concertation. ▪ Rédiger et publier des chroniques pour souligner les bonnes actions des personnes, familles et organismes locaux envers la communauté adéloise (La Croisée, Cogeco, site Web, et journaux locaux). 			Ville Récurrent		

POLITIQUE FAMILIALE DE SAINTE-ADELE
2006-2009

Objectifs	Moyens	Indices de mesure	Coût	Responsable	Retenu Oui/non	Reporté An 2 ou 3
<p>Objectif 6 : Assurer la participation de la Ville aux activités familiales réalisées par les organismes communautaires du milieu.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inclure les activités familiales des organismes communautaires dans les outils de communication tels que : site Web, Cogeco câble, le feuillet paroissial, etc. ▪ Offrir un soutien logistique aux organismes. 			Ville Récurrent		
<p>Objectif 8 : Monter, en partenariat avec des organismes, des programmes d'activités s'adressant simultanément à divers groupes d'âge, afin de favoriser le regroupement de la famille en un même lieu.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser des activités simultanées parents/enfants. ▪ Organiser des activités simultanées parents/ados. ▪ Développer un volet familial dans les activités populaires de la Ville. ▪ Investir les travaux publics de la Ville dans du soutien logistique. ▪ Soutenir la mise sur pied d'un programme d'aide aux devoirs pour les jeunes, par des aînés. ▪ Établir un partenariat entre l'Entraide bénévole et la Municipalité. (L'Entraide pourrait recruter les personnes âgées ayant les aptitudes voulues et offrir le local.) ▪ Offrir de courtes séances d'information ou de formation sur différents thèmes tels : le compostage résidentiel, la façon de 			Ville Club Optimiste École Support : Entraide B/ Ville An 1 An 1 CSSS		

POLITIQUE FAMILIALE DE SAINTE-ADELE
2006-2009

Objectifs	Moyens	Indices de mesure	Coût	Responsable	Retenu Oui/non	Reporté An 2 ou 3
	<p>recycler, la couture pour réparer ou recycler les vêtements et les objets chers, etc. (Pour favoriser la participation des aînés et des jeunes, certains ateliers pourraient être organisés par des élèves et offerts aux aînés, et vice-versa.)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire une demande afin que la Municipalité de Sainte-Adèle soit reconnue établissement vert. ▪ Soutenir financièrement les camps de jour pour les « aidants naturels » et les « aidés », afin d'assurer et d'augmenter la fréquence de ces activités déjà existantes. ▪ Offrir des cours de conditionnement physique adaptés aux personnes âgées ▪ Organiser une fête pour les Aînés (Les Optimistes désirent s'investir dans cette activité). 			Ville Récurent		
Objectif 9 : Permettre aux familles d'avoir accès à des loisirs qui correspondent à leurs besoins.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer un soutien aux organismes qui ont le mandat d'organiser les activités de loisirs pour la famille et pour les ados. ▪ Organiser des ateliers pour parents d'enfants qui ont des problèmes en toxicomanie. ▪ Énoncer une ligne de conduite de tarification familiale pour les activités municipales, communautaires ou commerciales. ▪ Offrir une politique de tarification 			Ville Récurent CSSS ou Entraide B An 1		

POLITIQUE FAMILIALE DE SAINTE-ADELE
2006-2009

Objectifs	Moyens	Indices de mesure	Coût	Responsable	Retenu Oui/non	Reporté An 2 ou 3
	<p>pour les familles monoparentales, pouvant inclure la possibilité d'échelonner les paiements.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Offrir une tarification réduite pour les résidents vivant à une même adresse civique, plutôt qu'une tarification réduite uniquement pour les enfants. ▪ Collaborer à l'organisation, pour les personnes âgées, de visionnements de films sur des sujets qui les touchent, tels que, par exemple, les abus dont ils sont victimes, la prise de médicaments, etc. ▪ Revoir la politique de tarification en faisant une analyse des besoins : An 1. 		Voir faisabilité			
Objectif 10 : Connaitre les besoins de loisirs et de culture des familles et citoyens.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser une étude sur les besoins en loisirs et en culture des familles (sondage par le biais du site Internet et par courrier). 			Ville An 1		
Objectif 11 : Maintenir et étendre des programmes de développement culturel et social.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la réalisation d'une politique culturelle. 			MRC An 1		
Objectif 12 : Favoriser la participation d'adolescents dans les activités de loisirs, culturelles et sociales.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'aménagement d'espaces pour les adolescents. ▪ Favoriser le développement d'activités répondant aux besoins des adolescents. 			Ville/ MdJeunes Récurrent Policier communa		

POLITIQUE FAMILIALE DE SAINTE-ADELE
2006-2009

Objectifs	Moyens	Indices de mesure	Coût	Responsable	Retenu Oui/non	Reporté An 2 ou 3
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'encadrement des activités pour les adolescents, avec l'aide de ressources adéquates dans nos parcs. ▪ Favoriser l'organisation d'activités para municipales, telles que le théâtre dans les camps de jour. ▪ Permettre aux jeunes de réaliser une murale, sous l'encadrement d'un artiste local. Leur donner accès au matériel. ▪ Conserver la gloriette (gazébo) du parc Grignon, pour les jeunes. ▪ Reboiser le centre-ville en s'inspirant du projet « un arbre, un enfant » du nouveau parc Grignon et en faisant participer les jeunes (trouver un organisme pour assurer l'encadrement). 		Voir faisabilité	utaire Ville		
Objectif 15 : Augmenter l'accessibilité des services aux familles.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'organisation d'activités lors de la semaine de relâche scolaire. ▪ Organiser des activités à la salle communautaire durant les journées pédagogiques (le Club Optimiste peut offrir des cours d'art oratoire aux adolescents). ▪ Établir les plages horaires répondant aux besoins des familles. ▪ Maximiser la période d'ouverture des camps de jour et des parcs au cours de la saison estivale et durant les périodes de relâche scolaire. 			Ville Récurrent Ville M. Famille/ Écoles/CP E		

POLITIQUE FAMILIALE DE SAINTE-ADELE
2006-2009

Objectifs	Moyens	Indices de mesure	Coût	Responsable	Retenu Oui/non	Reporté An 2 ou 3
	<ul style="list-style-type: none"> Offrir des activités aux parents pour développer leurs compétences parentales (la Ville peut diffuser l'information). 					
<p>Objectif 16 : Favoriser l'utilisation optimale des équipements et locaux disponibles pour répondre aux besoins prioritaires, par le biais d'un élargissement des ententes entre la Ville, les organismes communautaires et les écoles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une entente cadre avec les écoles et autres partenaires. Évaluer l'utilisation des locaux et des équipements sportifs. Développer une meilleure collaboration entre la Commission scolaire des Laurentides et la Municipalité, pour une utilisation conjointe maximale des infrastructures. 			Ville An 1		
<p>Objectif 18 : Réduire le risque d'incidents dans les parcs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Embaucher un travailleur de rue durant l'été (de concert avec la Maison des Jeunes). Utiliser les ressources des organismes régionaux et établir des réseaux de contacts et des protocoles d'entente pour venir en aide aux jeunes (par exemple, avec le centre André Boudreau); chaque intervenant devrait être en mesure de signaler les situations problématiques et savoir à quelle ressource s'adresser lorsqu'il rencontre un jeune en difficulté. Investir le café L'Entregent dans le soulagement des problématiques 		OUI	Ville Récurent Ville An 1		

POLITIQUE FAMILIALE DE SAINTE-ADELE
2006-2009

Objectifs	Moyens	Indices de mesure	Coût	Responsable	Retenu Oui/non	Reporté An 2 ou 3
	en toxicomanie.					
Objectif 20 : Associer les commerçants et les acteurs industriels à la réalisation d'activités visant la famille.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les acteurs socioéconomiques aux besoins des familles. ▪ Favoriser la concertation entre les commerçants et les jeunes. ▪ Sensibiliser les commerçants et la population à la tolérance et la compréhension des jeunes (utiliser le soutien des organismes régionaux qui ont les ressources humaines et financières). 			Ch. De commerce/CJE Récurent		
Objectif 26 : Favoriser l'accessibilité aux infrastructures touristiques municipales, par une tarification moindre pour les familles résidentes.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser des ententes Ville/Table de concertation/Commerces. ▪ Organiser une journée gratuite à la plage municipale. ▪ Offrir un accès gratuit à la plage, pour tous les résidents de la Ville. ▪ Offrir des coupons-rabais aux résidents (par exemple, pour skier au Chantecler). 			Ville		
Objectif 28 : Favoriser le développement du bénévolat pour en faire un des acteurs de la politique familiale.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser un soutien de gestion et un encadrement des groupes bénévoles. ▪ Promouvoir la possibilité qu'ont les jeunes de faire du bénévolat à la bibliothèque. 			Ville Récurent		
Objectif 31 : Favoriser la présence locale d'organismes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluer les secteurs d'absence de services communautaires dans le milieu. 		Étude de	Ville An 1 Selon		

POLITIQUE FAMILIALE DE SAINTE-ADELE
2006-2009

Objectifs	Moyens	Indices de mesure	Coût	Responsable	Retenu Oui/non	Reporté An 2 ou 3
communautaires régionaux.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer un projet de centre de services communautaires multi services (aréna, piscine, spectacle). ▪ Soutenir l'implantation d'un centre d'hébergement pour les jeunes. ▪ Favoriser la cohabitation, dans un seul édifice, d'un centre de jour, de la Maison des Jeunes et d'un centre culturel. ▪ Soutenir la venue récurrente de travailleurs de rue, afin, notamment, d'atténuer les problématiques concernant la toxicomanie et la santé mentale. 		faisabilité	réponses, an 2 et 3		
AXE : URBANISME						
Objectif 29 : Favoriser l'accès à la propriété de type familiale.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre la mise à jour d'un plan et des règlements d'urbanisme. (Le diffuser pour le faire connaître aux résidents). 			MRC		
Objectif 35 : Aménager des petits parcs de Quartier.	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir l'acquisition de terrains dans chaque secteur, pour y aménager des espaces verts avant que la Ville ne se développe davantage. 			Ville		
AXE : LES TRAVAUX PUBLICS						
Objectif 18 : Réduire le risque d'accident dans les parcs.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer et, s'il y a lieu, modifier les équipements de loisirs. • Attitrer un employé à la tournée et l'entretien de tous les parcs. 			Ville An 1		
Objectif 19 :	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour la réglementation 			Ville		

POLITIQUE FAMILIALE DE SAINTE-ADELE
2006-2009

Objectifs	Moyens	Indices de mesure	Coût	Responsable	Retenu Oui/non	Reporté An 2 ou 3
Réduire le risque d'accident dans les rues et améliorer la signalisation routière de certains secteurs de la Ville.	<p>concernant la circulation des véhicules lourds.</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer une signalisation appropriée et un bon éclairage des rues, plus particulièrement à proximité des endroits publics. Aménager le quadrilatère situé à l'angle du boulevard de Sainte-Adèle et de la rue Morin, pour faciliter la traversée piétonnière des personnes âgées, familles, touristes. Enlever les terre-pleins pour aménager une traversée pour piétons. 					
Objectif 36 : Développer l'appartenance et la fierté des jeunes face à l'embellissement de la Ville.	<ul style="list-style-type: none"> Impliquer les jeunes dans l'embellissement de la Ville en les embauchant pour l'aménagement paysager et l'entretien des plantes. (Pour eux, ce travail serait plus stimulant que les autres possibilités offertes sur le marché touristique. En outre, cette façon de faire diminuerait les heures supplémentaires effectuées par les employés de la Ville durant l'été.) 		voir faisabilité	Ville		
AXE : POLICE, SÉRITÉ ET INCENDIE						
Objectif 21 : Améliorer la connaissance des moyens de prévention des incendies auprès des familles.	Favoriser l'organisation d'activités telles que : « Chef pompier d'un jour », pendant laquelle l'enfant est amené à faire avec ses parents la vérification d'au moins 5 risques ou facteurs liés à la prévention des incendies à la			Ville Récurrent		

POLITIQUE FAMILIALE DE SAINTE-ADELE
2006-2009

Objectifs	Moyens	Indices de mesure	Coût	Responsable	Retenu Oui/non	Reporté An 2 ou 3
	<ul style="list-style-type: none"> maison. Organiser une journée porte ouverte et une semaine de la prévention. 					
Objectif 22 : Améliorer la sécurité nautique.	<ul style="list-style-type: none"> Faire la promotion de mesures de sécurité aux abords des piscines résidentielles et des lacs. 			Ville Récurrent		
Objectif 23 : Rechercher le caractère sécuritaire et accueillant pour la famille.	<ul style="list-style-type: none"> Participer et collaborer, via le service de police, aux programmes « Bus-bus en autobus », « Halloween », et « Sécurité à bicyclette ». Placer une patrouille adéquate dans les zones scolaires. Faire respecter la signalisation routière, particulièrement celle relative aux limites de vitesse. Réaliser une campagne d'information et de sensibilisation pour les piétons et les cyclistes. 			Ville Récurrent		
Objectif 24 : Favoriser une approche adéquate des policiers face aux problèmes de violence familiale.	<ul style="list-style-type: none"> Planifier une formation continue pour les policiers municipaux en matière de violence. Sensibiliser les familles adéloises par rapport à la responsabilité citoyenne pour permettre une aide plus rapide. (Valoriser, entre autres, le signalement de contrevenants.) 			Ville Récurrent		
Objectif 25 :	<ul style="list-style-type: none"> Planifier une formation continue 			Ville		

POLITIQUE FAMILIALE DE SAINTE-ADELE
2006-2009

Objectifs	Moyens	Indices de mesure	Coût	Responsable	Retenu Oui/non	Reporté An 2 ou 3
Favoriser une approche adéquate des policiers face aux réalités des adolescents.	<p>pour les policiers municipaux en regard d'une approche adaptée aux adolescents.</p> <ul style="list-style-type: none"> Maintenir les services de police communautaire à l'école secondaire et dans les parcs. Attitrer un policier à la jeunesse. (Ce dernier serait disponible aussi en dehors du calendrier scolaire.) 			Récurrent		
Objectif 30 : Assurer une plus grande protection de la population en s'associant aux organismes communautaires.	<ul style="list-style-type: none"> Collaborer avec les organismes communautaires se préoccupant de la protection du voisinage, de la prévention des crimes et de la violence. Considérer les personnes âgées éloignées dans le plan de mesures d'urgence. Identifier les personnes les plus vulnérables et les visiter en cas de sinistre. Relancer Parents Secours. 			Ville Récurrent		
Objectif 32 : Améliorer les interventions policières de façon à être davantage une police communautaire et travailler en partenariat avec les organismes communautaires.	<ul style="list-style-type: none"> Participer à une formation en résolution de problème. 			Ville Déjà amorcé		
AXE : HABITATION						
Objectif 29 : Favoriser l'accès à la	<ul style="list-style-type: none"> Voir à ce qu'il y ait suffisamment de 			Ville		

POLITIQUE FAMILIALE DE SAINTE-ADELE
2006-2009

Objectifs	Moyens	Indices de mesure	Coût	Responsable	Retenu Oui/non	Reporté An 2 ou 3
propriété de type familiale.	<ul style="list-style-type: none"> logements de type abordable. Sonder les besoins des familles qui doivent réaménager leur résidence pour y donner accès à des personnes ayant un handicap physique. Exiger, de la part des promoteurs immobiliers, lors de la délivrance de permis, qu'une certaine proportion des logements soit abordable. Réviser la situation financière de ceux qui habitent les logements abordables. Lorsque celle-ci s'améliore, faire le relais avec de nouveaux résidents qui en ont vraiment besoin. En collaboration avec des organismes régionaux, inciter les personnes à vouloir changer une situation financière non désirable. Favoriser l'établissement d'un réseau structuré d'entraide entre les résidents de ces immeubles, de façon à trouver des solutions à différents problèmes. (On pourrait, par exemple, envisager l'organisation d'un système de covoiturage.) Adopter une politique de tarification avantageuse des taxes municipales pour les 			<p>CSSS</p> <p>Voir faisabilité CSSS</p> <p>CSSS/ Entraide bénévole</p>		

POLITIQUE FAMILIALE DE SAINTE-ADELE
2006-2009

Objectifs	Moyens	Indices de mesure	Coût	Responsable	Retenu Oui/non	Reporté An 2 ou 3
	propriétaires offrant des logements abordables.					
AXE : TRANSPORT						
Objectif 37 : Soutenir le service de transport en commun inter municipal.	<ul style="list-style-type: none"> Diffuser l'information et publiciser davantage. 			Ville		
AXE : COMMUNICATION						
Objectif 13 : Prendre les principales décisions de juridiction municipale en tenant compte préalablement des impacts sur la vie familiale.	<ul style="list-style-type: none"> Émettre un avis au conseil lorsqu'une décision peut influencer directement la qualité de la vie des familles. (Cet avis sera émis par le responsable du suivi de la politique familiale.) 			Ville Récurent		
Objectif 17 : Favoriser une meilleure diffusion de l'information sur les services offerts par la ville aux familles et citoyens.	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'élaboration d'un plan de communication comprenant le volet familial. Profiter de la journée des bénévoles pour les consulter sur les différents sujets ou les préparer aux changements à venir. Diffuser, une fois l'an, les mesures énoncées dans la politique familiale. Insérer le texte énonçant ces mesures dans la pochette destinée aux nouveaux arrivants. Relocaliser le tableau d'information pour en améliorer la visibilité. (l'installer de façon 			Ville An 1 Récurent		

POLITIQUE FAMILIALE DE SAINTE-ADÈLE
2006-2009

Objectifs	Moyens	Indices de mesure	Coût	Responsable	Retenu Oui/ non	Reporté An 2 ou 3
	perpendiculaire au boulevard de Sainte-Adèle et sur le coin où se situe la SAQ)					

CHAPITRE 4

CONDITIONS DE RÉUSSITE

4.1 COMMENT METTRE SUR PIED ET ASSURER LE SUIVI DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Appropriation de la politique familiale

Nous croyons essentiel que tous les acteurs impliqués dans la réalisation de la politique familiale s'approprient d'abord du plan d'action global, à partir duquel ils se créeront chacun un plan d'action spécifique à leur champ de responsabilités. Chacun de ces plans prévoira concrètement les mécanismes à mettre en place pour assurer:

- ❖ la concrétisation des objectifs,
- ❖ les transferts de mandats en cas de mouvement de personnel,
- ❖ la circulation de l'information.

Participation citoyenne

Cette politique familiale concerne plusieurs acteurs, tant à l'intérieur de la fonction municipale que dans la communauté. Si toutes ces personnes-clés sont mobilisées pour couvrir l'ensemble des besoins exprimés par la communauté, cela aura pour effet de revitaliser le milieu.

Pour que le contenu de la politique familiale soit adéquatement appliqué, toutes les personnes consultées croient à la nécessité d'avoir un porteur du dossier, qui en l'occurrence pourrait être le conseiller municipal responsable et/ou le directeur général de la municipalité.

Il est également essentiel que tous connaissent le rôle de chaque personne impliquée dans le processus. Par exemple, nous suggérons que:

- ❖ Le conseiller municipal responsable de la question famille soit associé aux engagements en matière de politique familiale,
- ❖ Le directeur général soit responsable de l'opérationnalisation de la politique familiale adoptée par les élus,
- ❖ Le comité famille participe au suivi de la politique familiale en collaboration avec les deux personnes précédentes (qui font d'ailleurs partie de ce comité).

Afin d'assumer efficacement leur responsabilité, c'est-à-dire la réalisation et le suivi du plan d'action de la politique familiale, il est également important que tous les membres du comité famille connaissent bien leurs fonctions et considèrent attentivement les éléments suivants :

- ❖ S'assurer que tous les chefs de service de la Ville et les partenaires des milieux concernés par la politique familiale :
 - ❖ connaissent bien la politique familiale,
 - ❖ aient des responsabilités précises dans le cadre de sa réalisation,
 - ❖ se soient bien appropriés de leurs responsabilités.
- ❖ Recenser et tenir à jour les actions réalisées par les différents services de la Ville et les partenaires du milieu.

POLITIQUE FAMILIALE DE SAINTE-ADELE
2006-2009

- ❖ S'assurer que soient faites la mise à jour et l'évolution du profil démographique. Voir à ce qu'une personne soit identifiée comme en étant responsable et prévoir un budget à cet effet.
- ❖ S'assurer que le suivi du budget et l'évaluation financière soient faits annuellement et nommer une personne responsable à cette fonction.
- ❖ S'assurer de la réalisation des mécanismes de diffusion pour informer la population. Évaluer la pertinence et l'efficacité de ces mécanismes. Voir à ce qu'une personne soit clairement identifiée responsable.
- ❖ S'assurer que la population, le comité famille et le conseil municipal suivent l'actualisation de la politique familiale.
- ❖ Se faire un calendrier précis de rencontres de suivis. Les points suivants devront être abordés lors de ces rencontres :
 - ❖ renseignements sur toutes les actions entreprises;
 - ❖ respect du budget;
 - ❖ respect des ententes;
 - ❖ recommandations aux personnes concernées;
 - ❖ réajustements, au besoin.

Ces éléments permettront un meilleur recensement des actions entreprises, agiront sur la mobilisation des employés de la Ville et des partenaires du milieu ainsi que sur l'appartenance des citoyens qui seront mieux informés.

Un **processus de communication continu** permettra de faire vivre la politique familiale et d'informer les nouveaux venus, tant au sein du personnel de la Ville qu'au sein de la communauté.

De plus, étant donné que le profil de Sainte-Adèle se modifie rapidement, il sera important d'en suivre l'évolution périodiquement afin que cette politique familiale soit **un outil progressif et évolutif** reflétant le plus fidèlement possible la réalité des besoins de nos familles adéloises.

POLITIQUE FAMILIALE DE SAINTE-ADELE
2006-2009

4.2 GRILLE DE SUIVI

ACTIVITÉ	RESPONSABLE (SUGGESTION)	FAIT √	DATE
An 1			
Les chefs de chaque service ont conçu leur plan d'action respectif	Directeur général		
Les membres du conseil ont intégré à l'ordre du jour des assemblées, l'évaluation des décisions prises en fonction des impacts sur les familles	Conseiller responsable famille		
Un comité de suivi « famille » a été créé	Directeur général ou conseiller responsable famille (à déterminer)		
Une rencontre avec le comité de suivi famille a été convoquée	Directeur général ou conseiller responsable famille (à déterminer)		
Le partage des rôles et attentes mutuels ainsi qu'un plan de suivi de la politique familiale ont été réalisés avec les membres de ce comité	Président du comité de suivi famille		
Un plan de communication de la politique familiale a été réalisé	Président du comité de suivi famille		
Les membres du comité de suivi famille ont réalisé un plan d'action pour les responsabilités famille de leur organisme/entreprise	Président du comité de suivi famille		
Les membres du comité de suivi famille ont réalisé un échéancier de rencontres de suivi en concordance avec leur plan d'action respectif	Président du comité de suivi famille		
Rencontre de suivi 1 des chefs de services de la ville	Directeur général		
Rencontre de suivi 1 du comité de suivi famille (politique familiale et plan de communication)	Président du comité de suivi famille		
Rencontre de suivi 2 chefs de services de la ville	Directeur général		
Rencontre de suivi 2 du comité de suivi famille (politique familiale et plan de communication)	Président du comité de suivi famille		
Mise à jour du profil démographique de la municipalité	Directeur général ou conseiller responsable famille (à déterminer)		
Rencontre d'évaluation annuelle des chefs de services de la ville et des responsables de chaque organisme impliqué dans un plan d'action famille (bilan des réalisations)	Président du comité de suivi famille		
Présentation des résultats annuels au conseil de ville et à la table de concertation	Président du comité de suivi famille		

POLITIQUE FAMILIALE DE SAINTE-ADELE
2006-2009

ACTIVITÉ	RESPONSABLE	FAIT √	DATE
An 2			
Les chefs de chaque service ont conçu leur plan d'action respectif en réévaluant les objectifs à poursuivre en fonction des nouveaux besoins identifiés	Directeur général		
Création du nouveau comité de suivi « famille »	Directeur général ou conseiller responsable famille (à déterminer)		
Une rencontre avec le comité de suivi famille a été convoquée	Directeur général ou conseiller responsable famille (à déterminer)		
Réévaluation du partage des rôles et attentes mutuels ainsi qu'un plan de suivi de la politique familiale ont été réalisés avec les membres de ce comité	Président du comité de suivi famille		
Réévaluation des activités de communication de la politique familiale à mettre en place	Président du comité de suivi famille		
Réalisation d'un plan d'action par les membres du comité de suivi famille pour les responsabilités famille de leur organisme/entreprise	Président du comité de suivi famille		
Les membres du comité de suivi famille ont réalisé un échéancier de rencontres de suivi en concordance avec leur plan d'action respectif	Président du comité de suivi famille		
Rencontre de suivi 1 des chefs de services de la ville	Directeur général		
Rencontre de suivi 1 du comité de suivi famille (politique familiale et plan de communication)	Président du comité de suivi famille		
Rencontre de suivi 2 chefs de services de la ville	Directeur général		
Rencontre de suivi 2 du comité de suivi famille (politique familiale et plan de communication)	Président du comité de suivi famille		
Rencontre d'évaluation annuelle des chefs de services de la ville et des responsables de chaque organisme impliqué dans un plan d'action famille (bilan des réalisations)	Président du comité de suivi famille		
Présentation des résultats annuels au conseil de ville et à la table de concertation	Président du comité de suivi famille		

POLITIQUE FAMILIALE DE SAINTE-ADELE
2006-2009

ACTIVITÉ	RESPONSABLE	FAIT	DATE
An 3			
Les chefs de chaque service ont conçu leur plan d'action respectif en réévaluant les objectifs à poursuivre en fonction des nouveaux besoins identifiés	Directeur général	√	
Création du nouveau comité de suivi « famille »	Directeur général ou conseiller responsable famille (à déterminer)		
Une rencontre avec le comité de suivi famille a été convoquée	Directeur général ou conseiller responsable famille (à déterminer)		
Réévaluation du partage des rôles et attentes mutuels ainsi qu'un plan de suivi de la politique familiale ont été réalisés avec les membres de ce comité	Président du comité de suivi famille		
Réévaluation des activités de communication de la politique familiale à mettre en place	Président du comité de suivi famille		
Réalisation d'un plan d'action par les membres du comité de suivi famille pour les responsabilités famille de leur organisme/entreprise	Président du comité de suivi famille		
Les membres du comité de suivi famille ont réalisé un échéancier de rencontres de suivi en concordance avec leur plan d'action respectif	Président du comité de suivi famille		
Rencontre de suivi 1 des chefs de services de la ville	Directeur général		
Rencontre de suivi 1 du comité de suivi famille (politique familiale et plan de communication)	Président du comité de suivi famille		
Rencontre de suivi 2 chefs de services de la ville	Directeur général		
Rencontre de suivi 2 du comité de suivi famille (politique familiale et plan de communication)	Président du comité de suivi famille		
Rencontre d'évaluation annuelle des chefs de services de la ville et des responsables de chaque organisme impliqué dans un plan d'action famille (bilan des réalisations)	Président du comité de suivi famille		
Présentation des résultats annuels au conseil de ville et à la table de concertation	Président du comité de suivi famille		
Évaluation de la continuité de la politique familiale	Conseiller responsable de la famille		

ANNEXE 1 : MEMBRES DU COMITÉ FAMILLE ET GROUPES DE DISCUSSION

Membres du comité famille :

- ❖ André Mongeau, directeur général de la ville de Sainte-Adèle;
- ❖ Caroline Bosco, Directrice de la Maison de la Famille des Pays-d'en-Haut;
- ❖ Christian Jasmin, propriétaire du IGA à Sainte-Adèle;
- ❖ Christian Nadeau, directeur des Loisirs, des Sports et de la Vie communautaire de la ville de Sainte-Adèle;
- ❖ Diane Caron, représentante des écoles primaires de la Commission scolaire des Laurentides, responsable des écoles de Sainte-Adèle;
- ❖ Gino Yanire, directeur général de l'Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut;
- ❖ Marie-Andrée Cyr, Maison des Jeunes des Sainte-Adèle;
- ❖ Pierre Lemieux, représentant de la paroisse de Sainte-Adèle;

Groupe de discussion (1) : tous résidents

- ❖ Danièle Savoie, mère de 3 enfants;
- ❖ Fania Daoust, adolescente;
- ❖ Françoise Moquin, retraitée;
- ❖ Julie Choquette, adolescente;
- ❖ Maude Veilleux, mère de jeunes enfants;
- ❖ Nicole Barabé, travailleuse sociale au CSSS des Pays-d'en-Haut;
- ❖ Pierre Paré, commissaire scolaire;
- ❖ Yannick Lemay, père de 4 enfants.

Groupe de discussion (2) : tous résidents

- ❖ Céline Blanchette, mère de 2 adolescents et directrice générale du CPE La Barbouille;
- ❖ Gilles Lachance, retraité, représentant du Club Optimiste;
- ❖ Louise Pelletier, représentante du Garde-Manger des Pays-d'en-Haut;
- ❖ Lucien Martin, représentant du Club Optimiste;
- ❖ Lyne Potvin, directrice du Café L'Entregens;
- ❖ Nathalie Deschesnes, mère de jeunes enfants et représentante de la bibliothèque;
- ❖ Raymond Éthier, prêtre à la retraite, représentant de la paroisse Saint-Joseph;
- ❖ Réjean Charbonneau, retraité et bénévole.

ANNEXES 2 : TABLEAU DES SEUILS DE FAIBLE REVENU (2004)

Figure 12 - Seuil de faible revenu

SEUILS DE FAIBLE REVENU AVANT IMPÔT DE STATISTIQUE CANADA (BASE DE 1992) ESTIMÉS PAR LE CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL POUR 2004					
Taille de la famille	Population du secteur de résidence				
	500 000 ET plus	100 000 - 499 999	30 000 - 99 999	Moins de 30 000	Rural
1	20 101 \$	17 241 \$	17 122 \$	15 932 \$	13 892 \$
2	25 127 \$	21 551 \$	21 402 \$	19 915 \$	17 364 \$
3	31 249 \$	26 803 \$	26 617 \$	24 767 \$	21 596 \$
4	37 828 \$	32 445 \$	32 220 \$	29 981 \$	26 141 \$
5	42 285 \$	36 269 \$	36 017 \$	33 513 \$	29 223 \$
6	46 742 \$	40 093 \$	39 813 \$	37 045 \$	32 304 \$
7 ET plus	51 199 \$	43 916 \$	43 610 \$	40 577 \$	35 385 \$

Annexe 3
Bilan du Plan d'action – Politique familiale de Sainte-Adèle 2000-2003

Objectifs spécifiques	Moyens	Réalizations
1- Accroître le sentiment d'appartenance à la municipalité et mise en place d'activités de promotion de la famille.	Élaboration d'un plan et d'outils d'accueil. Proclamer une journée de la famille à Sainte-Adèle.	Une par année au parc.
2- S'assurer que plus de 90 % des résidents soient accueillis.	Développer une pochette de bienvenue, avec de l'information sur les services et y inclure des rabais sur des services et activités.	Soirée d'accueil et d'info s'adressant aux nouveaux arrivants avec la collaboration des organismes locaux.
3- Accueillir les nouveaux travailleurs.		
4- Que la ville supporte des organismes communautaires qui interviennent auprès des familles.	Offrir du support technique et/ou professionnel aux organismes s'occupant des familles.	Le service des Loisirs et de la Police participent à des événements en collaboration avec la Maison des Jeunes et de la Famille.
5- Que la ville reconnaisse et soutienne les organisations ou individus qui apportent une contribution significative au bien-être des familles et du citoyen en soutenant et valorisant le bénévolat.	Création de plusieurs prix de reconnaissance Pour les organismes communautaires, Pour les bénévoles, Pour les commerçants.	Événement : le brunch des bénévoles.
6- Assurer la participation de la ville aux activités familiales réalisées par les organismes communautaires du milieu.	Inclure les activités familiales des organismes communautaires dans le plan d'action multisectoriel.	Événements durant la Semaine de la Famille.
7- Établir une charte des valeurs visant à définir les bases d'un développement sociétal durable.	Réaliser une charte des valeurs qui sera ajoutée dans la politique.	

POLITIQUE FAMILIALE DE SAINTE-ADELE
2006-2009

Objectifs spécifiques	Moyens	Réalizations
8- Favoriser des programmes permettant la tenue d'activités pour divers groupes d'âge simultanément, favorisant le regroupement de la famille en un même lieu.	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des activités simultanées parents-/enfants. - Organiser des activités simultanées Parents/ados. - Développer un volet familial dans les activités populaires de la ville. Travaux publics fournissent le support logistique.	Événements : les Samedis Animés, la Tablée de Noël, la Fête Nationale des québécois, la Journée Verte, les Soirées Nostalgia, la Randonnée en Fête, la Fête de la Famille, la programmation des activités loisirs.
9- Permettre aux familles d'avoir accès à des loisirs qui correspondent à leurs besoins.	Assurer un soutien aux organismes qui ont le mandat d'organiser les activités de loisirs pour la famille et pour les ados. Mise en place de tarification familiale autant aux activités municipales que communautaires ou commerciales.	
10- Mieux connaître les besoins de loisirs et de culture des familles et citoyens.	Réaliser une étude sur les besoins en loisirs et en culture des familles.	
11- Maintenir et développer des programmes de développement culturel et social.	Favoriser la réalisation d'une politique culturelle.	En cours de réalisation : 2005.
12- Favoriser la participation d'adolescents dans les activités de loisirs, culturelles et sociales.	<ul style="list-style-type: none"> -Favoriser l'aménagement des espaces pour les adolescents. -Favoriser le développement des activités répondant aux besoins des adolescents. -Favoriser l'encadrement des activités pour les adolescents avec l'aide de ressources adéquates. -Favoriser l'organisation des activités para municipales telles que le théâtre. 	Modifier le terrain de balle; Aménagement du Parc C.H. Grignon; Sécuriser les lieux autour de la Polyvalente A/N Morin. Option théâtre au Camp de Jour. Événements : Le grand prix cycliste des Laurentides, Le classique de canots.

POLITIQUE FAMILIALE DE SAINTE-ADELE
2006-2009

Objectifs spécifiques	Moyens	Réalizations
13- Que les principales décisions relevant de la juridiction municipale soient prises en tenant compte préalablement des impacts sur la vie familiale.	Que le responsable du suivi du plan et de la politique familiale émette un avis au conseil lorsqu'une décision peut influencer directement la qualité de la vie des familles.	
14- Assurer l'adhésion de tous les acteurs municipaux aux objectifs généraux de la politique.	Promouvoir la politique familiale auprès des cadres et des employés de la ville.	
15- Augmenter l'accessibilité des services aux familles.	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'organisation d'activités lors de la semaine de relâche. - Établir les plages horaires répondant aux besoins des familles. - Maximiser la période d'ouverture des camps de jour et des parcs aux cours de la saison estivale et durant les périodes de relâche scolaire. 	<p>Camp de jour durant la relâche.</p> <p>Tarif demi-journées.</p>
16- Favoriser l'élargissement d'ententes entre la ville les organismes communautaires et les écoles pour l'utilisation optimale des équipements disponibles et favoriser l'utilisation optimale des locaux disponibles pour répondre aux besoins prioritaires.	<ul style="list-style-type: none"> - La réalisation d'une entente cadre avec les écoles et autres partenaires. - évaluer l'utilisation faite des locaux et des équipements sportifs. 	<p>Partenariat avec le parc école de l'école St-Joseph et Chantovent.</p> <p>Utilisation des locaux de la Polyvalente le soir par les résidents.</p>
17- Favoriser une meilleure diffusion de l'information sur les services offerts par la ville aux familles et citoyens.	Favoriser l'élaboration d'un plan de communication comprenant le volet familial.	<p>Babillard de Cogeco.</p> <p>Passeport des Loisirs.</p> <p>Bulletins municipaux, dépliants et les journaux.</p>
18- Chercher à réduire le risque d'accidents dans les parcs.	Évaluation et correction des équipements de loisirs.	<p>Embauche d'un travailleur de rue durant l'été (avec la M.des Jeunes).</p> <p>Un employé est attiré à la tournée et l'entretien de tous les parcs.</p>

POLITIQUE FAMILIALE DE SAINTE-ADELE
2006-2009

Objectifs spécifiques	Moyens	Réalizations
19- Réduire le risque d'accidents dans les rues. Que soit améliorée la signalisation routière de certains secteurs de la ville	<ul style="list-style-type: none"> - mettre à jour la réglementation concernant la circulation des véhicules lourds. - Faire respecter la signalisation routière et en particulier celle relative aux limites de vitesse. - Assurer une signalisation appropriée et un bon éclairage des rues et ce, particulièrement à proximité des endroits publics. - Réalisation d'une campagne d'information et de sensibilisation pour les piétons et les cyclistes. 	<p>Participation au comité de circulation composé du directeur général, de citoyens et de la sécurité publique.</p> <p>Implantation d'un système de suivi des plaintes de la circulation.</p> <p>Journée de sensibilisation aux sièges d'enfants en voiture.</p> <p>Élargissement de la voie piétonnière près de la polyvalente.</p> <p>Durant la journée à vélo pour les jeunes (conseils techniques).</p>
20- Associer les commerçants et les acteurs industriels à la réalisation d'activités visant la famille.	Sensibiliser les acteurs socioéconomiques en place aux besoins des familles.	Événements : journée de la pêche. (Ch. de commerce et Club Optimiste)
21- Améliorer la connaissance des moyens de prévention des incendies auprès des familles.	- Favoriser l'organisation d'activités telles que : « Chef pompier d'un jour », pendant laquelle, l'enfant est amené à faire avec ses parents la vérification d'au moins 5 risques ou facteurs reliés à la prévention des incendies à la maison.	Semaine de prévention des incendies organisée à chaque année. Journée porte ouverte à la caserne.
22- Améliorer la sécurité nautique.	Faire la promotion de mesures de sécurité aux abords des piscines résidentielles et lacs.	
23- Rechercher le caractère sécuritaire et accueillant pour la famille.	<ul style="list-style-type: none"> - Que le service policier collabore aux programmes « Bus-bus en autobus », « Halloween », « sécurité à bicyclette ». - Dans les zones scolaires, favoriser une patrouille adéquate. 	

POLITIQUE FAMILIALE DE SAINTE-ADELE
2006-2009

Objectifs spécifiques	Moyens	Réalisations
24- Favoriser une approche adéquate des policiers face aux problèmes de violence familiale.	Planification et formation continue pour les policiers municipaux en regard de la violence.	
25- Favoriser une approche adéquate des policiers face aux réalités des adolescents.	Planification et formation continue pour les policiers municipaux en regard d'une approche adaptée destinée aux adolescents. Maintenir les services de police communautaire à L'école secondaire.	Présence policière régulière à la Polyvalente. Collaboration avec la Maison des Jeunes et les organismes communautaires.
26- Favoriser l'accessibilité à moindre coût les infrastructures touristiques pour les familles résidentes.	Réalisation d'ententes Ville/Table de concertation/Commerces.	Politique de tarification familiale, support aux familles défavorisées.
27- Favoriser la venue de commerces répondant aux besoins de consommation des familles à faible et moyen revenus.	Favoriser la réalisation d'une étude sur les besoins en commerce de type familial.	
28- Favoriser le développement du bénévolat pour en faire un des acteurs de la politique familiale.	Favoriser un support de gestion et un encadrement des groupes bénévoles.	
29- Favoriser l'accession à la propriété de type familiale.	Poursuivre la mise à jour d'un plan d'urbanisme et des règlements d'urbanisme.	Projet de logements sociaux en cours Adoption d'un règlement d'urbanisme en vue de faciliter l'accès à la rénovation pour la création de logements familiaux.
30- Augmenter la protection de la population en s'associant aux organismes communautaires.	Collaborer avec les organismes communautaires se préoccupant de la protection du voisinage, de la prévention des crimes et de la violence.	
31- Favoriser la présence locale d'organismes communautaires régionaux.	- Évaluer les services communautaires absents du milieu. - Élaborer un projet de centre de services communautaires multi services.	Participation aux activités mutuelles.

© RÉALISÉ PAR LA

